

Montpellier

Notre Ville

N°201
DÉCEMBRE 1996

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



Le livre superstar !

**En 10 ans (1993-2002) Montpellier
construit 6 médiathèques
et la Bibliothèque à Vocation
Régionale et Archives
de Montpellier (ouverture 2000)**



"Tout homme qui dirige, qui fait quelque chose, a contre lui ceux qui voudraient faire la même chose, ceux qui font précisément le contraire, et surtout la grande armée des gens d'autant plus sévères qu'ils ne font rien du tout".

Jules CLARETIE

Flash back

19 novembre

Monsieur Landaburu Illaramendi, Directeur Général DG XVI Commission des Communautés Européennes, présent à Montpellier à l'occasion du 10ème anniversaire de Cap Alpha, a visité le Corum qui avait bénéficié lors de sa construction, de crédits européens.



6 novembre

Présentation de la Coupe du Monde France 98 à Nîmes. A droite de Georges Frêche, M. Francis Anjolas, président du District du Gard ; à sa gauche, M. Roger Gaubert, président de la Ligue Languedoc-Roussillon de football et Christian Fina, directeur du site.



21 novembre

Inauguration du préau de l'école maternelle Aigues-velles. Christian Bénézis, adjoint au maire, conseiller général du 5ème canton et Max Lévi, adjoint délégué à l'enseignement, coupent le ruban.



7 Novembre

Vernissage de l'exposition du peintre Kraus à la Maison Pour Tous George Sand dans le cadre du jumelage entre le quartier des Aubes et le quartier Kirchheim à Heidelberg en présence de Jacqueline Bégin, Max Lévi et Louis Calmels, élus ; Mme Heinzerling et M. Kühner de Heidelberg ; Kurt Brenner directeur de la Maison de Heidelberg ; M. Vidal et M. Ortiz présidents de Comités de quartier.



11 novembre

Hommage aux anciens combattants de la guerre de 14-18. Les cérémonies sur la Place de la Comédie.



14 novembre

800 directeurs de Sociétés d'économie mixte en congrès au Corum.



16 novembre

Inauguration du Club-House du Stade de la Croix d'Argent. M. Sialot, représentant le district de foot, au micro, est encadré des deux Conseillers généraux, Gilbert Roseau (6ème Canton) et Christian Bénézis (5ème canton). En chemise blanche, M. Ponta président du club de foot. En arrière plan, M. Fargier, président du Comité de quartier. On note également la présence d'Yvan Velay, Jean-Claude Biau, André Bénézech, Christophe Moralès, Serge Fleurence, élus de la Ville. Avec l'aimable participation de la mascotte de la Coupe du monde "Footix".



20 novembre

L'«Hôpital en fête» pour la journée universelle des Droits de l'Enfant. Les enfants des Maisons pour tous Léo Lagrange, André Chamson et Albert Dubout, ont participé à une après-midi récréative organisée pour les petits malades du CHU.



Georges Frêche, Maire de Montpellier et Christine Lazerges, adjoint au Maire déléguée au Droit des Femmes.

Un formidable espoir naît du colloque «Citoyennes» qui s'est tenu les 22 et 23 novembre derniers.

Nous étions plus de mille à choisir la réflexion collective sur la place des femmes en politique. Plus de mille venus des quatre coins de la Région Languedoc-Roussillon et au delà. Ces premières rencontres citoyennes (il y en aura d'autres), portées par la ville Monique Pétard d'abord mais d'autres aussi et le collectif «Citoyennes Maintenant» dans un partenariat exemplaire, ont permis de revenir sur un constat qui pourrait conduire au pire des défaitismes. Mais bien sûr, et heureusement, des pistes sont tracées pour demain dans un enthousiasme partagé, prometteur pour l'avenir. Enthousiasme discernable dans bien des interventions comme celles de Joëlle Kauffmann, vice-présidente de la Ligue des Droits de l'Homme.

Le constat est sans appel : nous assistons depuis trente ans à une véritable régression de la représentation des femmes en politique dans notre pays.

La France, comme l'a rappelé Edith Cresson dans son message, se situe sur ce plan au dernier rang de l'Union Européenne. Contrairement à ce qui s'est passé dans les autres Etats de la Communauté, la situation ne s'est pas améliorée au cours de la dernière décennie. Les «débattueuses» du vendredi soir au Corum en ont creusé les causes.

Michèle Perrot, historienne, a admirablement analysé les raisons de blocages qui paraissent en France particulièrement forts :

- le poids du passé (la loi salique, le modèle féodal, le modèle de cour) ;
- la manière dont s'est opérée la rupture politique entre ancien régime et modernité (substitution du citoyen-homme au roi, définition d'une citoyenneté universaliste, supposant sujets doués de raison, qualité dénuée aux femmes) ;

- définition de la politique comme un domaine réservé aux hommes, un métier d'homme s'il en est ;
- relatif renoncement des femmes à cette sphère inaccessible, contraire à l'idée de la féminité.

Dans le même temps, et malgré ce, nous a rappelé Geneviève Duché, économiste, les femmes sont entrées massivement dans l'économie de marché, mais sans devenir des femmes de pouvoir dans la sphère de l'emploi.

5% des femmes seulement aux postes de commandes tous secteurs de l'activité confondus, et pourtant 80% de femmes au travail en dehors du foyer.

Ceci donne à penser que le combat pour la parité politique est indissociable de celui pour l'égalité professionnelle.

La sous-représentation des femmes serait-elle liée aux modalités du travail (du droit du travail), au mode de sélection et de reproduction de nos élites administratives et économiques ? à la question du partage du temps, à celle des représentations des sexes et rôles ?

Comme l'a observé Eléni Varikas, politologue, ne faut-il pas repenser les conditions politiques juridiques et sociales nécessaires pour que les femmes puissent participer à l'élaboration de la loi, c'est-à-dire devenir parlementaires ? Ne faut-il pas aussi comme le suggère Francine Muel-Dreyfus, psycho-sociologue s'interroger sur la résurgence cyclique du mythe de «l'éternel féminin» ?

Les questions se sont ajoutées aux questions, aussi bien lors du débat du vendredi soir, qu'au cours de la journée de travail du samedi, et



Monique Pétard, Conseillère Municipale, déléguée au Droit des Femmes avec les intervenantes de la table ronde du vendredi 22 novembre.

EDITO

Pour l'égalité femme-homme

pourraient se résumer ainsi : comment faire qu'une chance, être femme, ne bascule pas en handicap dans le domaine de la vie publique ? C'est clair, les femmes refusent aujourd'hui d'être cantonnées dans la sphère du privé, tout en restant aussi attachées qu'auparavant à l'éducation de leurs enfants.

Les femmes refusent que la République continue à être handicapée, à être amputée. Monique Pétard parle de démocratie hémiplegique. La démocratie n'est pas représentative, elle ne l'a jamais été aussi peu.

Les politiques vivent une crise de reconnaissance sans précédent. Ne serait-ce pas une opportunité à saisir ?

De cette crise est en train de naître la nécessité de partager le pouvoir. Des témoignages très riches des femmes du collectif «Citoyennes Maintenant», de femmes connues, reconnues, mais aussi de femmes anonymes, inconnues, émanent des propositions aussi bien sur l'exercice du pouvoir et les contre-pouvoirs que sur les exigences de la démocratie représentative.

Si les femmes sont très présentes dans les lieux de contre-pouvoirs, (conseil de classe, associations de parents d'élèves, associations caritatives, monde associatif en général), elles sont peu présentes ou insuffisamment présentes dans les lieux de pouvoir (partis politiques, syndicats). Le maître-mot est investir. Il faut entrer en masse dans les partis politiques et les syndicats, s'investir dans le travail des partis politiques et des syndicats, sans combat au sens violent du terme, mais avec conviction et pour convaincre.

La démocratie représentative a ses exigences, le passage par les partis politiques est un passage obligé. Leur image est mauvaise aujourd'hui, à nous de la faire évoluer. A nous d'exiger que partis politiques et syndicats soient des lieux de débat et d'apprentissage et de formation.

De la formation, il a beaucoup été question. Formation dès le plus jeune âge pour les conseils municipaux d'enfants, comme à Montpellier. Dans notre ville l'objectif de parité dans ces jeunes conseils est atteint sans difficulté.

Formation à l'engagement ensuite par le militantisme associatif sous toutes ses formes.

Consciente du déficit en formation, frein au partage du pouvoir politique, la Ville de Montpellier avec le collectif «Citoyennes Maintenant» suscitera des lieux de débat et d'apprentissage sur le rôle des partis, sur le statut des élus, sur le cumul ou le non-cumul des mandats, sur les modes de scrutin.

La Ville veut favoriser la mixité en politique. Elle le montre par le nombre de femmes présentes au Conseil Municipal et par la qualité de leurs délégations, mais elle ira au delà en partenariat avec d'autres.

L'enjeu est d'importance : la crédibilité de la «gestion de la chose publique» c'est-à-dire de la politique.

La mixité finira par pénétrer les allées du pouvoir comme elle a pénétré d'autres allées de la vie sociale. Le but c'est la parité dans la sphère publique, mais aussi la parité dans la sphère privée.

Partager le pouvoir, avons-nous dit, à égalité, dans la liberté et avec fraternité, pour redonner sens à la démocratie dans notre République, pour redonner confiance à nos enfants dans la démocratie et la République.

Georges FRECHE
Professeur à la Faculté de Droit de Montpellier
Maire de Montpellier

Christine LAZERGES
Professeur à la Faculté de Droit de Montpellier
Adjoint au Maire, déléguée aux Droits des Femmes



Les associations membres du Collectif «Citoyennes Maintenant» : Jeunes Femmes - Soutien aux Femmes d'Algérie (SAFA) - Alliance des Femmes pour la Démocratie - Planning Familial - Association Passe-Pierres - Théâtre Elles - Union Féminine Civique et Sociale (UFCS) - Parité et Démocratie - Peuple et Culture - FIFDU - Amnesty International - Féminin Pluriel - CIDE.

Montpellier dans le peloton Européen des "Ville durables"

Christophe Moralès (à gauche) reçoit le label européen des Villes durables des mains de Jacques Rey, Président de la Commission du Conseil des Communes et Régions d'Europe.



La Ville de Montpellier vient d'obtenir le Label Européen des Villes Durables. Cette distinction a été décernée à la Ville, représentée par Christophe Moralès, Adjoint au Maire, délégué à l'Ecologie, lors de la 2ème Conférence Européenne des Villes Durables, qui s'est tenue à Lisbonne les 7, 8 et 9 octobre dernier.

Le concept de Ville Durable

Il s'agit d'une autre façon de construire la ville, avec pour caractéristique principale de placer l'homme au cœur de ce développement. Les années 60 ont vu se développer une urbanisation galopante, où l'on construisait dans un productivisme effréné, sans s'interroger sur les conséquences écologiques et sociales d'un tel développement. On s'est rapidement rendu compte, que le développement économique ne devait pas se faire au détriment de la qualité de vie des habitants. Il fallait donc imaginer un système permettant de tenir compte de différents critères : qualité de vie, implication du citoyen, et solidarité. Le concept de "Ville Durable", s'est développé lors du sommet de Rio, en 1992. Des comités locaux ont été mis en place, permettant à des communes, comme la Ville de Montpellier, de s'intégrer dans des plans d'aménagement intégrés, globaux et concertés. Des contractualisations avec l'Etat permettent à la Ville de bénéficier de subventions pour la réalisation de certains projets.

Que représente le label obtenu à Lisbonne ?

Comme pour un bon vin, le Label Européen décerné à la Ville de Montpellier, reconnaît simplement une démarche qui mérite d'être mise en valeur et récompensée. Mise en place par le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE) avec le soutien de la Direction Générale de l'Environnement de la Commission Européenne, il récompense la gestion passée et à venir des ressources naturelles de la commune et encourage sa politique d'écologie urbaine de solidarité et de démocratie. Sur 94 villes européennes représentant 15 pays, qui ont pu se porter candidates au label, trois villes françaises (Montpellier, Rennes et Dunkerque) ont reçu une distinction. Des villes comme Stockholm, Göteborg, Munich, Francfort, Vienne, Helsinki, Lille ou Angers, bien qu'ayant concouru, n'ont pas été retenues... Pour la Ville de Montpellier, l'obtention de ce label, peut être un facteur d'attractivité économique aussi important à mettre en valeur que sa politique culturelle, sportive ou de loisirs...



Préserver les ressources naturelles et retrouver le fleuve

Port Marianne : l'exemple réussi d'un développement urbain



Quelles actions récompense ce prix honorifique ?

Sous l'impulsion du Maire Georges Frêche et du premier adjoint délégué à l'urbanisme Raymond Dugrand, la Ville de Montpellier a développé un "projet de Ville", où le développement, nécessaire pour la création d'emplois et l'activité économique, devait tenir compte de l'écologie et de l'implication du citoyen dans la vie de la cité. La mise en place de la "Charte de l'Environnement", le 14 décembre 1994, servait de fil conducteur à notre action dans ce domaine, et intégrait différentes initiatives, intéressant aussi bien le domaine urbain que le milieu naturel... On aurait pu, en effet, développer la ville sans s'intéresser au social, ou en épuisant nos ressources, sans politique énergétique, de qualité de l'air, d'alimentation en eau, de maîtrise du risque pluvial, de protection de l'environnement. Ce Label obtenu, est un peu une réponse aux critiques qui s'élèvent, ici ou là, pour certains manques, certaines imperfections. Nous ne pouvons pas être excellents en tout. Mais nous essayons d'apprendre, en nous appuyant sur certaines expériences qui sont menées ailleurs. Vous savez, nous sommes aujourd'hui reconnus comme une des rares villes européennes à avoir mis en place un plan de recyclage, ou à maîtriser notre développement urbain. De nombreux outils de concertation novateurs ont été développés, comme la Commission Montpellier au Quotidien ou la Commission Extra Municipale d'Urbanisme... L'exemple d'Antigone, est également pilote, dans le rapprochement de l'habitat social au cœur de ville. Nous avons ouvert la nature à tous, en créant des espaces verts, des lieux de vie dans tous les quartiers, en favorisant la mobilité, une cohésion sociale au travers des axes prioritaires et bientôt du Tramway...

Quels peuvent être les effets de ce développement ?

Au niveau des services municipaux, la mise en place des actions concertées, notamment dans le cadre de la Charte de l'Environnement, ont permis de travailler dans la transversalité, c'est à dire de manière encore plus efficace, en ayant le souci d'échanger, de voir la globalité des projets. Des personnes "ressources", des éco-conseillers, jouent ce rôle de lien entre les différents services. En s'attachant à cette notion de "Ville Durable", la ville a pris en compte l'urgence d'un nécessaire équilibre, pour ménager les ressources pour le futur, ne pas épuiser ses potentialités et se retrouver en état de crise dans les années futures. L'écologie, aujourd'hui n'intéresse plus seulement les espaces naturels reculés, mais aussi le quotidien des gens dans leur environnement urbain. Un phénomène irremédiable, qui implique que les villes auront de plus en plus à développer des actions concertées de type durable. Prenez l'exemple de Port Marianne. La ville est en train de bâtir un quartier qui a une certaine compacité, pour éviter le gaspillage de terrain, mais aussi des énergies. En réduisant au maximum les kilomètres de voirie, on permet par exemple aux parents qui doivent accompagner leurs enfants à l'école de réaliser d'importantes économies. Bâti sur une structure paysagère, Port-Marianne prévoit le développement d'espaces verts, de pistes cyclables, l'ouverture sur le fleuve... Une approche qualitative, en terme d'urbanisme, qui va dans le sens de développement durable. Même chose pour l'exemple de la cité Uranus à La Paillade, qui associe directement les locataires, à leur opération de réhabilitation. Une manière unique, de favoriser l'épanouissement de chacun, de lui donner -même à l'intérieur d'un grand ensemble- le sentiment d'une identité, en lui permettant d'agir sur son cadre de vie...



Demeter : un plan de recyclage des déchets reconnu au niveau européen

Donner son sang : un geste naturel et irremplaçable

Le sang a des constituants et des fonctions très complexes dont la plupart sont encore irremplaçables malgré les progrès de la médecine. Le don du sang reste souvent la seule chance de survie de patients victimes de maladie ou d'accident entraînant un déficit en composants sanguins. En France, chaque année, 3 millions de dons sont nécessaires. Dans l'Hérault 600 dons sont effectués chaque semaine. Il en faudrait 850 pour couvrir les besoins. Chacun à un moment de sa vie peut être frappé par l'accident ou la maladie, et avoir besoin d'une transfusion. Acte généreux et

désintéressé, le don du sang devrait donc être un geste simple et naturel. Or, beaucoup de gens qui n'ont jamais été confrontés à ce besoin, ni pour eux, ni pour un de leurs proches, n'en mesurent pas l'importance vitale ni l'enjeu qu'il représente. En outre beaucoup d'inquiétudes -non fondées- et d'idées fausses gravitent autour du don de sang. Nous vous livrons dans cet article quelques éléments de réponse aux interrogations les plus fréquentes. Mais n'hésitez pas à vous renseigner pour en savoir plus auprès de l'Etablissement de Transfusion Sanguine

Collecte à l'Etablissement de Transfusion Sanguine

Tous les jours de 8h à 16h sauf le jeudi de 8h à 15h et le samedi de 8h à 12h

240 avenue Emile Jeanbrau 34094 Montpellier cedex 5 Tél : 04.67.61.64.90

Celina, 19 ans

Dès que j'ai eu 18 ans, j'ai commencé à donner mon sang. Pour moi la question ne se posait pas. Ma mère le faisait et c'était normal. Cela s'est bien passé et je suis revenue. Cela n'a rien de bien extraordinaire. Cela ne fait pas mal. On a toujours besoin de sang et c'est utile pour des tas de gens. Alors pourquoi ne pas le faire ?

Olivier, 20 ans



Je suis dans une école de manipulation en radiologie. Quand on travaille dans le milieu médical, les hôpitaux, on voit comment ça se passe et on est peut-être plus sensibilisé. Et puis dans la famille c'est un peu un rituel. Aujourd'hui je n'ai pas pu profiter de la présence du bus à la fac, en raison d'un gros rhume et d'une sinusite, mais j'ai pris rendez-vous pour plus tard au Centre. Il faudra que je me déplace, mais le jeu en vaut la chandelle.

Justine, 24 ans



La première fois que j'ai donné mon sang, c'était au lycée, j'avais 18 ans. Dans ma famille on a toujours donné son sang. Je n'ai même pas réfléchi, cela me paraissait naturel. Cela ne fait pas mal et cela peut sauver une vie. Tout le monde devrait le donner !

Fabienne, 21 ans

J'ai fait mon premier don du sang à la Foire aux Associations en septembre. Il y a longtemps que je voulais le faire mais je n'aurais peut-être pas encore franchi le pas si je n'avais pas croisé le bus de la transfusion. C'était l'occasion. Et je ne le regrette pas. Je suis venue aujourd'hui au Centre pour donner des plaquettes. Deux heures devant un film vidéo avec des gens très agréables pour me bien chouchouter. Je reviendrai. Je trouve normal de donner son sang. J'ai un oncle qui a longtemps attendu une greffe du rein. Je sais combien c'est dur.



Les questions que vous pouvez vous poser :

Qui peut donner son sang ?

Toute personne en bonne santé de 18 à 65 ans (de 18 à 60 ans pour le plasma et les plaquettes ; de 18 à 50 ans pour les globules).

Combien de fois peut-on donner son sang dans l'année ?

Trois fois par an maximum (5 fois pour les hommes de moins de 60 ans) et toujours avec un intervalle de 2 mois entre chaque don.

Est-ce que donner son sang affaiblit l'organisme ?

Non. Le volume de sang prélevé revient à la normale en une demi-heure.

Faut-il être à jeun ?

Non, il est au contraire recommandé d'absorber un repas léger en évitant la consommation de matière grasse.

Risque-t-on d'être contaminé en donnant son sang ?

En aucun cas. Le matériel est stérile, et à usage unique. Il est détruit après chaque utilisation. Cela élimine tout risque de contamination au cours du prélèvement.

Comment éviter la contamination des receveurs par le virus du sida ?

Trois mesures préventives sont systématiquement pratiquées :
- L'exclusion des personnes susceptibles d'avoir été exposées à des risques de contamination. Cette mesure pourra être prise par le médecin au cours de l'entretien fondé sur une relation de confiance avec le donneur. Chaque don est en effet obligatoirement précédé d'un entretien médical.
- Le dépistage du virus HIV pour chaque don de sang et l'exclusion de toute utilisation de prélèvements suspects.
- L'inactivation virale des dérivés du plasma. Ce traitement permet d'éliminer les vi-

rus les plus dangereux connus à ce jour, qui auraient pu échapper aux barrières d'exclusion précédentes.

Le don du sang est-il anonyme ?

Oui. C'est une règle absolue que le centre de transfusion doit respecter à l'égard des receveurs comme à celui des donateurs.

Pourquoi le don du sang n'est-il pas rémunéré ?

Le sang comme toute substance humaine ne peut être traité comme une marchandise, et ne saurait faire l'objet de commerce et de profit. La gratuité s'inscrit dans le respect absolu des principes éthiques réaffirmés par le Parlement Européen. En outre, la rémunération instaurerait un système fondé sur le prélèvement des plus démunis et comporterait un risque majeur d'information dissimulée au cours de l'entretien médical, diminuant ainsi le niveau de sécurité transfusionnelle.

APPEL URGENT POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE COLLECTE DE SANG

LUNDI 23 DÉCEMBRE de 15h à 19h
MARDI 24 DÉCEMBRE de 10h à 16h
JEUDI 26 DÉCEMBRE de 15h à 19h
VENDREDI 27 DÉCEMBRE de 15h à 19h
LUNDI 30 DÉCEMBRE de 15h à 19h
MARDI 31 DÉCEMBRE de 10h à 16h
JEUDI 2 JANVIER de 15h à 19h
VENDREDI 3 JANVIER de 15h à 19h

AU CENTRE RABELAIS BOULEVARD SARRAIL ESPLANADE

LUNDI 23 DÉCEMBRE de 8h à 18h
MARDI 24 DÉCEMBRE de 8h à 16h

A L'ETABLISSEMENT DE TRANSFUSION SANGUINE 240 AVENUE EMILE JEANBRAU

COLLECTE DANS LES QUARTIERS

JEUDI 12 DÉCEMBRE Résidence Saint-Clément de 16h à 19h - car devant le CODEC

VENDREDI 13 DÉCEMBRE Echelles de la Ville de 10h à 13h - dans un car

MERCREDI 18 DÉCEMBRE Centre commercial Mas Drevon de 16h à 19h - dans un car

JEUDI 19 DÉCEMBRE Centre commercial La Pompiagnane de 16h à 19h - dans un car

MARDI 24 31 DÉCEMBRE Place des Arceaux de 10h à 13h - dans un car

N° Vert Régional
Gratuit 24h/24h
7j/7j
08 00 306 306

CORUS
2 rue Saint
Barthélémy
04 67 58 14 00



BAFA

L'Union Française des Centres de Vacances vous propose de rentrer en formation BAFA.

Près de chez vous, elle organise des stages de formation générale du 26/12/96 au 02/01/97 pour les vacances de Noël, du 21/02/97 au 28/02/97 pour les vacances de Février.

Pour ceux recherchant un stage d'approfondissement, elle organise à ces dates des sessions sur des thèmes divers : ski, montagne, photo, vidéo, musique, petite enfance, théâtre, équitation et d'autres encore.

DROITS DE L'HOMME

La semaine des Droits de l'homme se tiendra du 7 au 12 décembre prochain. Au programme : cinéma, table-ronde, conférence, débat...

Le samedi 7 décembre animation et rencontres sur la place de la Comédie.

Vous êtes invités à vous informer, à débattre ou tout simplement à manifester votre soutien aux associations organisatrices (ACAT; Amnesty Internationale, Centre Lacordaire, IDH, Ligue des Droits de l'homme, MRAP, OIP).

Priorité à la Solidarité

L'action du CCAS de la Ville de Montpellier, et des Associations

Premiers témoins de la détresse liée à l'absence de domicile, les Villes ont développé une tradition d'intervention, à travers les centres communaux d'action sociale, auprès des publics sans abri. Ces actions sont menées avec les associations caritatives, elles-mêmes premiers acteurs de l'action sociale. Pourtant, malgré l'augmentation continue de la demande, particulièrement en période hivernale, le désengagement de l'Etat ne cesse de s'accroître. Une situation intolérable compte-tenu de la responsabilité directe de l'Etat - fixée par la loi - sur l'action à mener en faveur des sans-abri, et qui occasionne de nombreux problèmes dans le fonctionnement du dispositif d'urgence mis en place par tous les acteurs de la vie associative. Parallèlement à l'action d'insertion, menée à plus long terme, la Ville de Montpellier collabore avec différentes associations pour assurer aux plus démunis, un premier service d'accueil et d'urgence.

HEBERGEMENT

• FOYER DE 1er ACCUEIL : L'AVITARELLE

• Foyer de la rue Boyer
Public : hommes
Ouverture : toute l'année
Adresse : 19 rue Boyer

• Foyer Rabelais
Public : femmes seules ou accompagnées d'enfants
Ouverture : toute l'année
Adresse : Boulevard Rabelais

• Foyer 5 rue du Pavillon
Public : hommes et femmes
Ouverture : jusqu'au 15 mars 97
Adresse : 5 rue du Pavillon

• CHRS CHAULIAC RAUZY (Association AERS)

Public : hommes à partir de 18 ans
Ouverture : toute l'année
Adresse : 22 rue Jules Guesde

• CHRS REGAIN - Association AIDES
Public : hommes, femmes, couples sans enfants
Ouverture : toute l'année
Adresse : 421 rue de l'Agathois - La Paillade

• CHRS E. BOUISSONNADE
Public : femmes victimes de violence
Ouverture : toute l'année

• CHRS FARE
Public : jeunes 18-25 ans
Ouverture : toute l'année
Adresse : 4 av Chemin de Castelnaud - Castelnaud le Lez

• AFPISSUE
Public : accueil prioritaire pour le public reçu au CCAS
Ouverture : toute l'année
Adresse : 5 rue Brueys

• CSP ESPOIR
Public : hommes, femmes, familles
Ouverture : toute l'année
Adresse : 2 rue Saint-Barthélémy

• L'ILE BLEUE
Adresse : Saint Clément le Rivière - CORUS/GESTION DU SAHS (Service Accueil Hébergement Hôtel)
Public : tous publics
Ouverture :
Adresse : 3 bis rue Bon

• AUBERGE DE JEUNESSE
Public : tous publics
Ouverture : jusqu'en mai
Adresse : Impasse de la Corratierie



AIDE ALIMENTAIRE

• L'AVITARELLE
Prestations : repas servis aux hébergés
Adresse : 19 rue Boyer

• RESTAURANTS DU COEUR
7 centres à Montpellier :
• MPT Albert DUBOUT, 1070 avenue de la Justice de Castelnaud, Montpellier.
• MPT L'ESCOUTAIRE, 60 rue des razeteurs, Montpellier.
• MPT François VILLON, 551 rue d'Alco, Montpellier.
• MPT Joseph RICHOME, 7 rue Pagès Montpellier
• MPT Georges BRASSENS, 45 avenue Guilhem de Poitiers, Montpellier.
• MPT Marcel PAGNOL, 64 Rte de Lavérune, Montpellier.
• La MARGELLE, 261 av. du Biterrois, Montpellier.

Prestations : repas à emporter et cuisiner pour les familles
Point "casse-croûte" pour les SDF
Adresse : 1 bis, rue des Anthémis (angle rue de l'Avitarelle)

• SOCIÉTÉ ST VINCENT DE PAUL
Prestations : repas servis sur place tous les jours
Public : ouvert à tous
Ouverture : toute l'année
Adresse : 10 rue des Trésoriers de la Bourse

• SECOURS POPULAIRE
2 antennes : Pergola et les Aubes
Prestations : distribution de colis repas
Public : familles, SDF
Ouverture : toute l'année
Adresse : Pergola - rue d'Alco
Ees Aubes - 119 av de Novigens

• SECOURS CATHOLIQUE
Prestation : distribution de colis alimentaires
Ouverture : toute l'année
Adresse : 29 rue Farges

VESTIAIRE - DOUCHES SERVICES DIVERS

• PAUSE (AFP/ISSUE)
Prestations :
• lieu d'accueil chauffé
• distribution de petits déjeuners
• accueil, écoute, orientation
• douches
• vestiaires - don de sous-vêtements neufs
Adresse : 17 rue Saint-Claude

• SECOURS POPULAIRE
Prestations : vestiaire
Ouverture : toute l'année
Adresse : 7 rue du Pont de Lattes

• SECOURS CATHOLIQUE
Prestations : vestiaire, local douche (en projet 5 rue du Général Campredon)
Ouverture : toute l'année
Adresse : 28 rue Farges

• SAINT VINCENT DE PAUL
Prestations : bureau d'accueil social
Ouverture : tous les matins
Adresse : 10 rue Trésoriers de la Bourse

• SERVICE D'AIDE MOBILE
Prestations : circule en ville de 18h30 à 23h30
Ouverture : jusqu'au 31 mars 96
A partir de l'Avitarelle

• CROIX ROUGE
Prestations : possibilité de se doucher de 8h à 12h et de 14h à 18h (2 douches)
Ouverture : toute l'année
Adresse : 3 Bld Henri IV

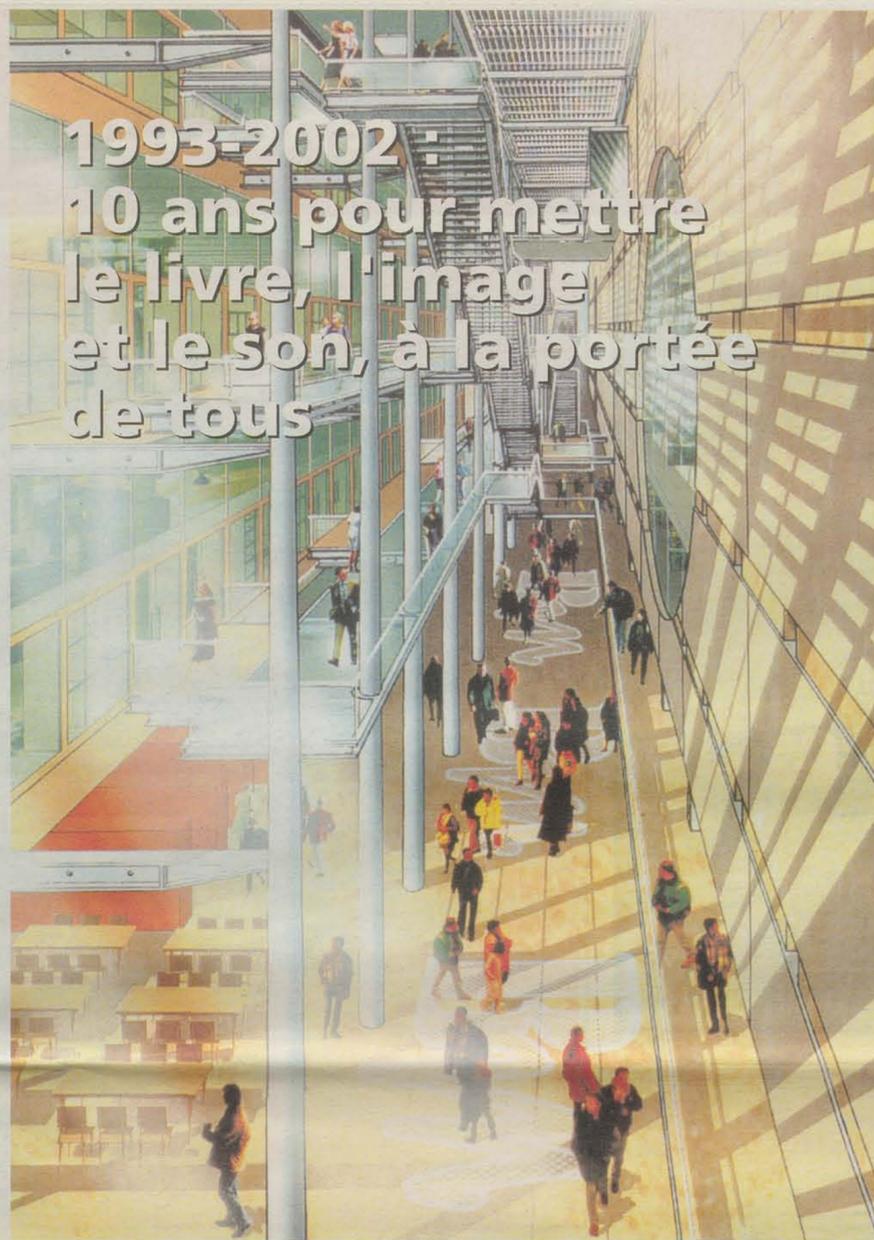
SOINS

• CENTRE DE SANTE ESPOIR (CSP)
Ouverture : de 9h à 12h et de 14h à 17h
Adresse : 2 rue St Barthélémy

• MEDECINS DU MONDE
Ouverture : Accès libre et gratuit de 15h à 19h en semaine et de 9h à 12h le samedi
Adresse : 6 rue Nissolle



1993-2002 : 10 ans pour mettre le livre, l'image et le son, à la portée de tous



Vue intérieure de la future Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale d'Antigone

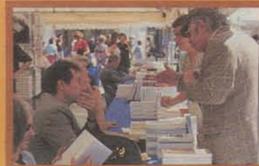
Montpellier, ville millénaire, a été tout au long de son histoire une terre d'accueil et une source d'inspiration pour les écrivains... Dans ses rapports privilégiés avec l'écrit, elle a puisé l'envie de faire partager à tous ses concitoyens la passion des livres. Dès 1977, une politique globale a été mise en oeuvre afin de permettre au plus grand nombre d'accéder à l'univers des livres. La mise en place des bibliothèques de quartier, puis des bibliobus, fut la première manifestation de cette volonté de mettre le livre à la portée de tous. En 1986, la municipalité choisit d'aider la diffusion en créant la Comédie du Livre, grande manifestation culturelle gratuite mettant les auteurs en contact direct avec leur public, puis le prix Antigone, qui apporte un soutien important à la création littéraire française et occitane. La prise en compte des nouveaux besoins et usages des lecteurs a conduit la ville à définir une nouvelle politique de l'accès au livre, qui s'est traduite par la mise en place (progressive) d'un réseau de médiathèques de quartier, autour d'une bibliothèque centrale. Les premières médiathèques construites furent, en janvier 1995, la médiathèque centrale Federico Fellini aux Echelles de la Ville et la médiathèque Victor Hugo dans le quartier Lemasson-Tastavin-Croix d'Argent. Des équipements qui connaissent un grand succès. Fin 1997 sera inaugurée à la Paillade, la médiathèque Jean-Jacques Rousseau (2000 m2). Ces médiathèques permettront à l'ensemble des Montpelliérains, de trouver près de chez eux des espaces de convivialité où lire, se distraire, se cultiver, communiquer avec l'ensemble du monde grâce aux nouveaux réseaux... Au centre-ville, une nouvelle bibliothèque apparaissait comme une nécessité et c'est pour cela que la municipalité a conçu le projet de la Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale et des Archives Historiques dans le quartier d'Antigone : 15000 m2 qui abriteront les richesses de la bibliothèque patrimoniale, mais aussi de vastes espaces thématiques où les usagers petits et grands pourront trouver pour leur plaisir et leur information des collections multimédia en libre accès. Il est important de rappeler, que les bibliothèques ne sont plus aujourd'hui des lieux réservés à une élite d'érudits ou d'intellectuels, mais des espaces ouverts à tous, que l'on soit à la recherche d'une information générale ou spécialisée. Il suffit de vérifier les chiffres à Montpellier, pour se rendre compte que 30 % des usagers sont des demandeurs d'emploi, venus pour s'informer sur les métiers, la vie pratique, la formation, etc... En facilitant l'accès du plus grand nombre aux outils culturels, en agissant dans le domaine de la lecture de l'image et du son, à la fois au centre ville, mais aussi dans tous les quartiers, la Ville confirme son attachement au principe fondamental de la culture pour tous, garant d'une plus grande démocratie, et vecteur d'intégration sociale.

Georges FRECHE



Prêt pour les adultes, bibliothèques pour les enfants : tous les publics concernés.

La Comédie du Livre, un temps fort de l'animation culturelle.



Le Prix Antigone récompense des ouvrages en langue française et occitane.



Le bibliobus urbain : une bibliothèque mobile dans tous les quartiers.



Des lieux d'emprunt, de consultation ou de lecture sur place, au plus près des besoins de chacun.

Le son et l'image, s'ajoutent au plaisir de lire.



LE GUIDE DU LECTEUR

20 fiches techniques et pratiques pour tout savoir sur le réseau bibliothèque et médiathèque de Montpellier : le dépôt légal imprimeur, le secteur patrimoine et recherche, la bibliothèque de prêt aux écoles, les horaires de la Médiathèque Fellini, des Bibliothèques de quartier, du Bibliobus... Guide gratuit - disponible en bibliothèque, mairie et points annexes.



Un réseau d'équipements modernes à Montpellier pour l'an 2000

Le succès conjoint de la médiathèque centrale Fellini et de la médiathèque de quartier Victor Hugo (multiplication par trois des prêts et de la consultation) encourage la Ville à poursuivre son plan de construction de lieux conviviaux et confortables où les gens ne font pas que passer, mais peuvent rester pour lire, écouter, voir. L'objectif de la Ville est de construire cinq médiathèques de quartier d'au moins 1000 m² chacune, parallèlement à la construction de la nouvelle Bibliothèque centrale à Antigone qui, avec la médiathèque Fellini, constituera le « vaisseau amiral ».

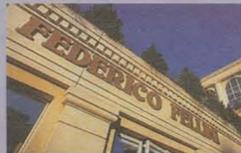
En janvier 95, la médiathèque Victor Hugo, première médiathèque de quartier, a ouvert ses portes dans le quartier Lemasson-Tastavin-Croix d'Argent. Il ne s'agit pas seulement de mettre à la disposition des habitants un simple dépôt de livres, mais d'offrir un véritable lieu de travail et de découverte (175 places assises), qui propose des livres, des disques, des vidéos, des périodiques...

Fin 97, ouvrira la médiathèque Jean-Jacques Rousseau, à la Paillade. Ce bâtiment de 2000m² comprendra de nombreux services : livres pour les adultes, livres pour les enfants, périodiques, salle des CD-Rom, discothèque, vidéothèque et laboratoires de langues. Elle offrira 300 places assises pour la consultation de ces divers documents.

Trois médiathèques sont prévues également dans les années à venir : la médiathèque Federico Garcia Lorca, construite aux Près d'Arènes, près du bureau actuel de l'office de tourisme, la médiathèque Tolstoï, située dans le quartier Nord, prévue à l'emplacement actuel de la patinoire, pour desservir les quartiers Aiguelongue, Facultés, la médiathèque Shakespeare dans le secteur Petit-Bard-Celleneuve-Cévennes-As-truc-Saint-Clément, à côté de l'école Joseph Delteil.

Au terme de ces évolutions, il existera à Montpellier un équipement central en deux parties (Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale et Médiathèque Fellini) cinq médiathèques de quartier et un réseau de bibliothèques de proximité restant ouvertes dans le réseau interstitiel des médiathèques.

Médiathèques actuelles



Médiathèque F. Fellini

Architecte : Ricardo Boffil
Ouverture : janvier 95
Superficie : 2300 m²
Coût : 12 MF
Quartier : Antigone



Médiathèque V. Hugo

Architecte : Ville de Montpellier (Bernard Laugier)
Ouverture : janvier 95
Superficie : 1000 m²
Coût : 11 MF
Quartier : Lemasson-Tastavin-Croix d'Argent

Médiathèque en construction



Médiathèque J.-J. Rousseau

Architecte : Jeanne-Laure Lollini
Ouverture : fin 97
Superficie : 2000 m²
Coût : 25 MF
Quartier : La Paillade

Bibliothèques centrales



Bibliothèque J. Gutenberg

Installée dans les locaux de l'Hôtel Massilian, depuis le XIX^{ème} siècle, l'actuelle Bibliothèque Gutenberg sera réattribuée au Musée Fabre dès l'ouverture de la Bibliothèque Centrale d'Antigone.



Bibliothèque d'Antigone

Architectes : Paul Chemetov et Borja Huidobro
Ouverture : 2000
Superficie : 15 000 m²
Coût : 250 MF
Quartier : Antigone

Médiathèques en projets

Médiathèque F. Garcia Lorca

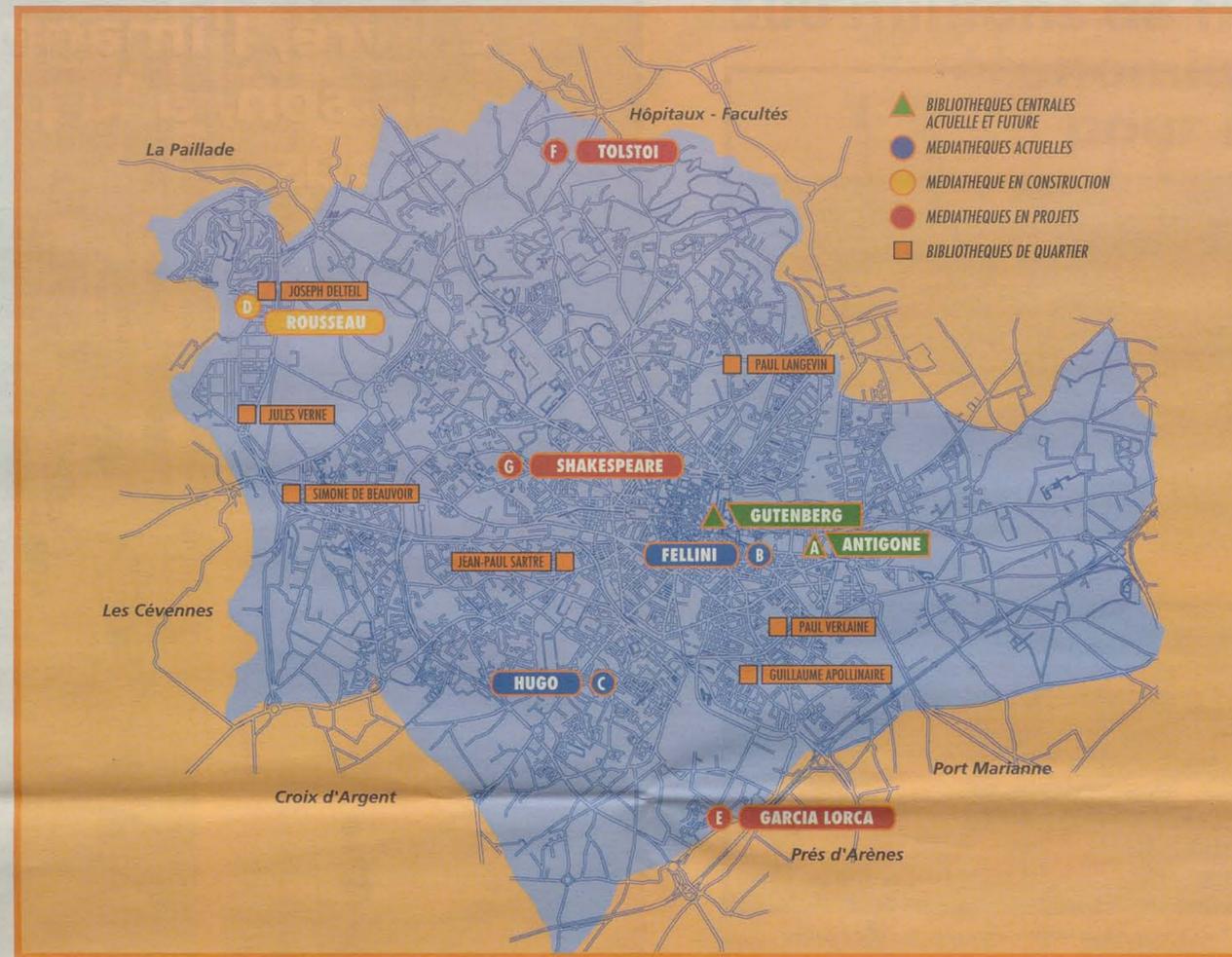
Quartier : Près d'Arènes (4^{ème} et 5^{ème} cantons)
Les crédits d'études seront inscrits au BP 1997 et la première tranche des crédits au BP 1998.

Médiathèque L. Tolstoï

Quartier : Lunaret (site zoo, patinoire) pour les 2^{ème} et 3^{ème} cantons

Médiathèque W. Shakespeare

Quartier : Petit-Bard, Cévennes, Pergola pour les 7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} cantons.



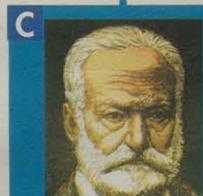
Bibliothèque de Montpellier : un réseau cohérent et global



A Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale d'Antigone



B Médiathèque Centrale F. Fellini



C Médiathèque V. Hugo



D Médiathèque J.-J. Rousseau



E Médiathèque F. Garcia Lorca



F Médiathèque L. Tolstoï



G Médiathèque W. Shakespeare



Gilles Guadin de Vallerin, Conservateur, devant la maquette de la future Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale d'Antigone

Un service décentralisé

La Bibliothèque Municipale de Montpellier fonctionne en réseau, autour d'équipements centraux. Actuellement, la Bibliothèque Centrale Gutenberg, la Médiathèque Centrale Fellini, et la Bibliothèque Jeunesse Sully. A terme, la Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale d'Antigone et la Médiathèque Centrale Fellini. Tout autour, des médiathèques de quartier, des bibliothèques annexes, un service de bibliobus. Chaque équipement, avec ses spécificités géographiques et thématiques, fonctionne néanmoins de manière complémentaire, et rayonne sur un

préimètre bien plus étendu que son lieu d'implantation. Il suffit de se reporter aux chiffres et origines des inscrits, pour s'en rendre compte. Il est cependant important de continuer à planter dans chaque quartier, des unités délocalisées de services centraux, offrant au public de proximité, un service de base composé d'un fonds de livres, disques, vidéos, laboratoires de langue, etc... Les médiathèques de quartier offrent non seulement un espace d'emprunt et de service, mais un lieu de passage, de travail, de lecture, de lecture sur place, de convivialité...

Répondre aux exigences du public

La prise en compte de comportements nouveaux, notamment une demande croissante de travail sur place, a permis d'ouvrir les outils culturels de la ville à un public de plus en plus large. Le réseau en place sur la ville, n'a pas cherché à privilégier les espaces réservés aux chercheurs, mais au contraire les lieux conviviaux et ouverts, de travail ou de loisirs, s'appuyant sur des collections aussi variées que les goûts du public, à l'aide d'un fonds important de livres, disques, BD, partitions, vidéos, CD-Rom, manuscrits, gravures, cartes postales. L'importance et l'intérêt de tels équipements, on le comprends, est en effet lié fortement aux crédits d'acquisition prévus

pour la constitution de ces fonds. L'ouverture de la Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale d'Antigone, prévoit un budget d'acquisition, en livres et en disques, de 5 MF. La Médiathèque Jean-Jacques Rousseau, à la Paillade, sera également pourvue par des acquisitions importantes en livres et disques, mais aussi vidéos et CD-Rom. Cet effort, consenti par la ville, répond à une demande de plus en plus pressante du public, qui espère trouver à l'intérieur d'un même lieu, la possibilité d'usages et d'applications différents. Avec bien sûr, des points de rencontres, que l'on soit venu pour son plaisir, pour la consultation, le travail, la recherche ou la formation...

Un réseau à vocation régionale

Réfléchir sur le livre, la lecture, l'utilisation la plus performante des équipements prévus à cet effet, suppose une réflexion sur l'aménagement du territoire. Local, en premier lieu, puisqu'il est important de déterminer l'implantation d'une médiathèque, par exemple, en fonction de son rayonnement géographique, sa zone d'influence. Même chose pour la circulation des points de bibliobus sur la ville... Mais il est aussi évident qu'une bibliothèque centrale de capitale régionale a un rôle régional à tenir. De fait, depuis très longtemps en ce qui concerne Montpellier, Bibliothèque Municipale classée dès 1897. Aujourd'hui, de droit, puisque l'Etat participe au subventionnement, pour 40 %, de cette bibliothèque par la dotation générale de décentralisation (D.G.D.) accordée aux bibliothèques répondant aux critères de Bibliothèques Municipales à Vocation Régionale. Montpellier assure déjà le Dépôt légal des imprimeurs. A terme, afin de contribuer à l'enrichissement des fonds

locaux et régionaux, la Bibliothèque Nationale de France devra également transmettre à la Bibliothèque de Montpellier un des exemplaires des livres reçus en dépôt légal des éditeurs de la Région Languedoc-Roussillon. La diffusion régionale de l'information sera facilitée par un nouveau système informatique. La Bibliothèque poursuivra aussi le développement du fonds occitan et informatisera sa bibliographie régionale, ce qui aidera à mieux satisfaire autant les demandes de prêts de bibliothèques de région, que celles émanant d'un plan national. La future Bibliothèque Centrale, assurera également un rôle pilote pour le secteur réservé aux mal-voyants, et servira de référence régionale, en ce qui concerne tous les nouveaux usages mis en place.

GILLES GUDIN DE VALLERIN
Conservateur de la Bibliothèque Municipale de Montpellier

LES PRINCIPAUX SERVICES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Le Forum de l'actualité
Une zone d'information, « vitrine » du nouvel équipement. Consultation de journaux, ouvrages usuels, documents d'actualité. Pas d'emprunts.

Un secteur bébé-lecteur
Un espace avec des collections particulières, et une ergonomie adaptée à leur taille. Dans les autres secteurs, la bibliothèque privilégiera le décousonnement adultes/enfants.

Organisation en départements thématiques
(regroupant tous types de supports)
- la bibliothèque mixte, avec les sciences, la vie quotidienne, les sports et les loisirs
- la bibliothèque « histoire et sciences humaines »
- la bibliothèque « romans, bandes dessinées, littératures et arts »
- la bibliothèque musicale (fonds multimédia)

Un espace pour les mal-voyants
Un service adapté avec des postes de lecture assistée, des livres en gros caractères, accès à des textes enregistrés. Le prêt de documents pourra être assuré en région.

Une salle de documentation Régionale sur Montpellier et le Languedoc-Roussillon
Pour répondre à la demande croissante d'information sur ce domaine, un fonds est prévu à tous les niveaux. A terme, un espace spécifique avec 100 places assises...

Le Centre de Ressources
Un espace prévoyant des configurations différentes : des gradins pour 200 personnes, lors d'une conférence, une lecture... ou une vaste salle d'exposition.

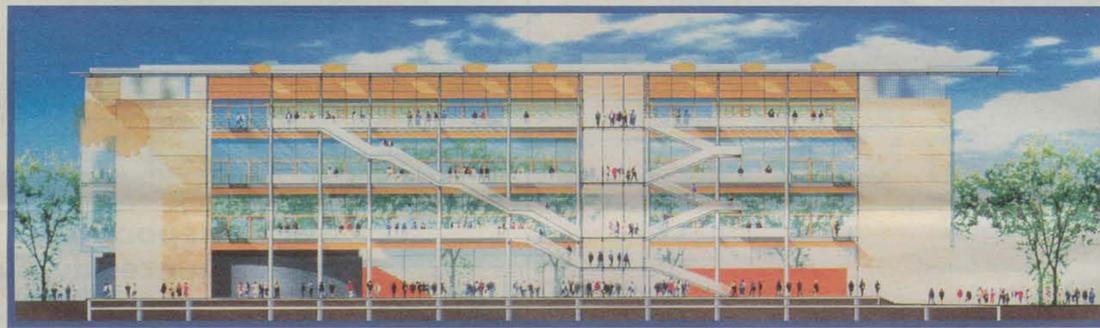
Laboratoires d'apprentissage de langues
Accès aux documents électroniques et aux réseaux d'information :
- Catalogue informatisé pour l'ensemble des collections consultables sur le réseau des bibliothèques et au domicile des particuliers
- Accès au catalogue collectif régional des fonds locaux et thématiques
- Accès au catalogue collectif de France
- Prise en compte de l'évolution éditoriale avec les CDROM
- Numérisation de documents conservés localement
- Consultation d'ouvrages numériques avec possibilité d'import et d'export
- Nombreux postes multimédia
- Postes de recherche
- Connexion Internet...

Un équipement structurant à l'échelle d'un nouveau centre ville

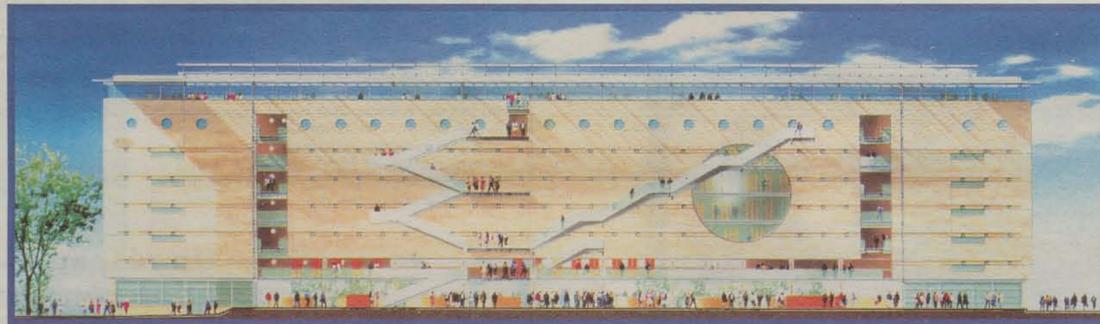
La Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale et Archives de Montpellier sera située sur le boulevard de l'Aéroport International. A proximité immédiate de la Piscine Olympique d'Antigone. La Bibliothèque affirmera dans ses choix de gestion, dans son organisation constructive, les raisons d'un développement économique et durable. Grâce aux efforts de la Ville, Montpellier a stabilisé sa facture d'énergie. Le choix des matériaux de la Bibliothèque comme le coût d'exploitation énergétique était l'un des critères majeurs du projet qui se décompose en deux volumes clairement identifiables :
- la conservation des documents, dans des conditions thermiques, hygrométriques et de lumière totalement contrôlées.
- la mise à disposition d'espaces de lecture d'une grande clarté.
Entre les deux se développent la totalité des escaliers et ascenseurs publics, avec trois types d'accès, dont une desserte libre de la « rue couverte » qui permet une entrée largement accessible depuis le mail du boulevard de l'Aéroport International et depuis le parvis Sud en relation directe avec l'axe d'Antigone et la station de tramway.



Yves Larbiou, Adjoint au Maire, délégué à la culture, sur le site de la future Bibliothèque (en fond, la Piscine Olympique d'Antigone)



Coupes transversales du projet de la Bibliothèque d'Antigone, conçue par les architectes Paul Chemetov et Borja Huidobro, avec Laurent Boudrillet et Antoine Weygand, chefs de projet



Philippe Saurel, Conseiller Municipal, délégué aux Archives

Un lieu de mémoire

Héritière des prestigieuses abbayes médiévales, la Bibliothèque municipale possède près de 500 000 volumes, dont 100 000 antérieurs à 1810 et plus de 25 000 estampes et dessins. Elle conserve avec les archives municipales, l'histoire de la ville et son patrimoine. Un étage de la bibliothèque, situé au dessus des étages des secteurs thématiques, sera consacré aux services patrimoniaux où seule la consultation sur place sera possible et qui s'adresseront à un lectorat plus réduit ou plus spécialisé : la bibliothèque d'Occitanie, de recherche et du dépôt légal, la bibliothèque « Racines et patrimoine », la bibliothèque de bibliophilie contemporaine. Les archives municipales d'Antigone, accueilleront les archives historiques de la Ville

jusqu'en 1940. Les archives contemporaines (de 1940 à nos jours) demeurant à l'Hôtel de Ville, à proximité des services utilisateurs. Les archives municipales se trouvant actuellement à la Tour des Pins seront intégralement transférées. Par ailleurs, le service des Archives Municipales développera des actions en direction du public : animations scolaires, mini-dossiers, expositions, édition. La mise en valeur des documents d'archives pourra être envisagée. Le fonds historique de la Ville de Montpellier représente, en effet, un patrimoine de grande qualité : les documents les plus anciens datent du XIII^{ème} siècle et le fonds patrimonial est très varié (manuscrits, fonds iconographiques, photographies, cartes postales, plans, sceaux...).



500 millions de francs de retombées économiques et touristiques pour la Coupe du Monde



M. Sastre, Christian Bénézis, Michel Platini, Georges Frêche et R. Gaubert ont inauguré le 23 novembre le bureau du site du championnat du Monde de Football France 98. Le bureau est situé sur l'esplanade face à l'entrée du Corum.

La Coupe du monde de football est la manifestation la plus populaire de la planète. La France l'accueillera en juin 1998, et Montpellier a été choisie comme ville-site. Du 10 au 29 juin 1998, 12 des 32 meilleures équipes du monde joueront à Montpellier qui accueillera 5 matches de la première phase et 1 match de huitième de finale au stade de la Mosson. Cet événement a, et aura, une incidence primordiale du point de vue touristique et économique pour notre région. La première de ces retombées est liée à la rénovation du stade de la Mosson qui passera d'une capacité d'accueil de 25 000 places à 35 000 places assises selon les normes internationales de la FIFA. La rénovation du stade c'est aussi une peulose neuve, un local pour la presse de 3 500 m², un nouvel éclairage, des aménagements aux abords du stade afin de faciliter l'arrivée et le départ des supporters. Au total c'est un investissement de 130 millions de francs. 110 entreprises différentes interviendront lors des chantiers. 36 d'entre elles sont de Montpellier, 52 entreprises sont installées dans le Languedoc-Roussillon, 10 entreprises sont nationales et 2 européennes. Ce vaste chantier représente 500 emplois créés ou maintenus dans le seul Languedoc-Roussillon pendant deux ans, auxquels il faut ajouter 500 emplois induits pour la même période.

500 MILLIONS DE FRANCS DE RETOMBÉES ATTENDUES POUR LE LANGUEDOC-ROUSSILLON

La coupe du monde c'est aussi des recettes liées aux spectateurs. Selon les chiffres du CFO et les statistiques de l'INSEE on peut prévoir l'importance de ces recettes. On attend au stade de la Mosson en juin 1998, entre 165 000 et 220 000 personnes : 50 % d'entre elles viendront de l'étranger. 25 % de France (hors Languedoc-Roussillon) 12,5 % du Languedoc-Roussillon (hors Montpellier). La durée moyenne du séjour de chaque spectateur varie de 3 à 9 jours. On peut donc dire que pendant 21 jours le

Languedoc-Roussillon et l'ensemble de son parc immobilier aura 800 000 à 1 million de nuitées. Selon leur mode d'hébergement, les spectateurs dépenseront entre 150 et 800 F par jour pour se loger, auxquels il faut ajouter les frais de nourriture et de loisirs. Total de l'addition : le Languedoc-Roussillon recevra 200 à 300 millions de francs émanant des spectateurs qui assisteront aux matches et des journalistes présents pour couvrir l'événement. Ces spectateurs seront accompagnés. D'autres touristes présents dans d'autres villes d'accueil voudront certainement découvrir l'espace d'une journée le Languedoc-Roussillon. On peut penser que c'est près de 500 millions de francs que le Languedoc-Roussillon peut espérer capter grâce à la Coupe du Monde. Ces recettes correspondent à la période stricto-sensu de la Coupe du Monde. En réalité, il faut tenir compte de deux événements pour la préparation de la Coupe du Monde et qui se produiront en amont. En juin 1997, dans le cadre du Tournoi de France, Montpellier accueillera un match France/Angleterre. Six mois avant la Coupe du Monde France 98 des équipes de

foot viendront dans notre région pour préparer le tournoi final. Des journalistes, des observateurs, des responsables sportifs encadreront ces équipes. C'est donc des touristes, des nuitées supplémentaires en perspective.

35 MILLIARDS DE TÉLÉSPECTATEURS

Nous l'avons souligné plus haut, la Coupe du Monde de Football est l'événement le plus médiatique de la planète. Quelques chiffres nous permettent de mieux saisir le phénomène. En 1994, la Coupe du Monde de Football organisée par les USA a été suivie par 1,5 milliard de téléspectateurs, la Coupe du Monde de Football organisée par l'Italie en 1990 a été suivie par 1,1 milliard de téléspectateurs. Il est prévu que France 98 réunira 2,5 millions de spectateurs dans les divers stades et 37 milliards de personnes devant leur petit écran. Un tel succès s'explique par l'universalité du foot. Il n'y a pas un continent où ce sport ne soit pas pratiqué. Avec des règles très simples, le football réunit des millions de personnes issues de cultures et de niveaux de vie très différents. Sait-on qu'il y a des endroits dans le monde où des cessez-le-feu ont été négociés pour une finale de Coupe du Monde ? 8 000 journalistes sont attendus dans notre région et seront à n'en point douter de nouveaux ambassadeurs du Languedoc-Roussillon. Les spots publicitaires vantant les richesses et le dynamisme de notre région seront vus par des millions de téléspectateurs. Nous espérons qu'un jour ils nous rendront visite... La Coupe du Monde de Football est une chance unique qu'il faut savoir saisir. La grande fête sportive pourra être aussi une manne économique. A nous, tous ensemble, de bien jouer.

G. Frêche et R. Gaubert, coprésidents du Comité d'Organisation de Montpellier



Monsieur Sastre, Michel Platini et Georges Frêche ont remis trophée et cadeaux aux jeunes du club de quartier de la Paillade.

LE PASS 98 POUR LE GRAND PUBLIC EST OUVERT

Produit phare de la billetterie de la Coupe du Monde 1998, le Pass 98 est tout spécialement conçu pour le public des passionnés du football. Il s'agit d'une formule qui permet à son détenteur d'assister à tous les matches de la première phase et à un match de huitième de finale. On peut réserver ses places :
- dans toutes les agences du Crédit Agricole,
- par téléphone : 08.03.00.1998
- par minitel : 3615 code FRANCE 98
Le prix du Pass 98 pour assister aux six matches à Montpellier dont 1/8 de finale sont de 2 250 F en catégorie 1, 1 550 F en catégorie 2 et 925 F en catégorie 3.



Depuis le 27 novembre 98 le nom de la mascotte de la Coupe du Monde a été choisi : Bienvenue à "Footix" !

1 - Communication des décisions prises depuis la dernière séance publique du Conseil Municipal.

2 - Informations de Monsieur le Maire.

3 - Questions d'actualité municipale :
- M. Pouget à M. Vézinhel
- M. Barthez à M. Biau
- M. Jamet à M. Pouget
- M. Dugrip à M. Moralès.

4 - Voeu pour le maintien des activités des services bancaires et d'assurances décentralisés (Crédit Foncier et GAN), (cf. encadré)

5 - Voeu pour le renforcement des effectifs de la Police Nationale. (cf. encadré)

6 - Voeu du Conseil Municipal pour la défense du patrimoine national. (cf. encadré)

7 - Représentant de la Ville au District de Montpellier. M. Nguen Dinh Paul remplace M. Canetta.

8 - Représentant de la Ville à l'ADIL. Désignation de M. André Vézinhel.

9 - Représentant de la Ville au Conseil d'Administration de la Ligue Nationale contre le Cancer. Désignation de Mme Jacqueline Bégin.

10 - Exposition : «De l'aventure olympique à la Coupe du Monde : monnaies et médailles au service de 100 ans d'histoire». Tarifs catalogue et droits d'entrée.

11 - Avenant au marché passé avec la société Cap Consultant.

12 - Domaine de Grammont. Résiliation et réduction de baux avec la société télévidéocommunication de Montpellier Languedoc-Roussillon afin de réaliser un équipement public de formation.

13 - Liaison entre l'avenue Pierre Mendès France et l'avenue Albert Dubout : enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et enquête parcellaire correspondante. Demande de la procédure d'urgence.

14 - Réalisation d'un vaste bassin d'agrément situé en limite sud du projet de ZAC Jacques Coeur. Objectif et modalités d'association du public.

15 - Aménagement des Hauts de Massane. Réalisation par la SERM d'un lotissement en bordure de la rue de Rome. Agrément de la candidature de Mme Aujay pour l'un de ces lots.

16 - Acquisition d'un immeuble route de Boirargues, appartenant à la CGE, pour y réaliser un bassin de rétention.

17 - Approbation du bilan de la concertation sur le projet de création de la ZAC Port Marianne Consuls de Mer. Arrêt du projet et mise à la disposition du public.

18 à 19 - Agréments de candidature pour la ZAC Garosud.
• SFR - lot 46A
• SCI la Domitienne - lot 45A.

20 - Zone d'aménagement concerté du Jardin aux Pivoines. Bilan définitif de la concertation. Arrêt du projet et mise à disposition du public.

21 - Création de la zone d'aménagement différée de la Mosson afin de protéger et de mettre en valeur la coulée verte de la Mosson, et de réaliser un aménagement des zones limitrophes.

22 - Zone franche urbaine : la Ville réaffirme fermement sa position de maintenir le périmètre de la zone franche urbaine sur la totalité du quartier de La Paillade.

23 - La salle polyvalente installée dans les anciens établissements SOPREX est dénommée : salle Avicenne.

24 - Les services municipaux regroupés dans le bâtiment industriel Albret prendront le nom de : Centre Municipal Garosud.

25 - Vente du lot n° 22 de l'immeuble sis au 7 rue des Ecoles Laïques à la SARL EUREAL.

26 - Participation au congrès sur l'implication des jeunes dans les relations franco-allemandes du 14 au 16 novembre 1996.

27 à 29 - Bibliothèque municipale à vocation régionale et archives municipales de Montpellier
• acquisition du terrain auprès de la SERM
• adoption de l'avant-projet sommaire et demande de subventions
• convention de mandat avec la SERM.

30 - Avenants au marché 660 concernant la construction du Centre Chorégraphique National de Montpellier Languedoc-Roussillon.

31 - Présentation au Pavillon du Musée Fabre des collections modernes et contemporaines du Musée, du 20 décembre au 16 février 97. Fixation des tarifs.

32 - Avenants (en moins value) du marché 872 concernant la dernière tranche des travaux de réfection des toitures de l'Opéra-Comédie.

33 - Restauration d'un chemin pour les piétons et les deux roues sur la partie de l'aqueduc Saint-Clément comprise entre l'avenue Paul-Rimbaud et l'avenue Louis-Ravass (action n° 22 de la Charte d'Environnement).

34 - Ouverture de crédit dans le cadre de la gestion de trésorerie. Convention entre la Ville et la Banque Paribas.

35 à 36 - Réaménagement de la dette. Remboursement anticipé de deux emprunts auprès du Crédit Agricole.

37 - Attribution d'une subvention de 100 000 F à l'association Cévennes-Loisirs-Educatifs qui effectue un travail de qualité à l'encontre des jeunes de 6 à 14 ans, dans le quartier des Cévennes.

38 - Affectation de subventions à diverses Maisons pour Tous.

39 à 61 - Garanties de la Ville à l'OPAC
• pour l'acquisition et l'amélioration d'un logement social résidence les Bruyères

• pour l'amélioration de la sécurité au carré Uranus et création de nouveaux locaux administratifs au Cap dou Mail
• pour la construction de 29 logements collectifs (opération Garibaldi) route de Lodève

• pour la construction de 31 logements à la résidence Chaptal
• pour la construction de 34 logements à la résidence l'Enclos, Puech de Massane

• pour la réhabilitation de 8 logements au 170 allée de Zeus
• pour la réhabilitation de logements au 516, 540 et 560 avenue de Barcelone

• pour la réhabilitation de logements au 122, 138, 925 et 965 avenue de l'Europe
• pour la réhabilitation de lo-

gements 66 et 80 rue de Bâle
• pour la réhabilitation de 8 logements 110 rue de la Haye
• pour la réhabilitation de logements 64 et 124 rue d'Oxford
• pour la réhabilitation de 8 logements 257 rue d'Uppsala
• pour la réhabilitation de logements 44 et 88 square Neptune

62 - Garantie de la Ville à la SO-MIMON pour la réalisation et la réhabilitation de bâtiments sur le site du Marché-gare.

63 - Garantie de la Ville à la SMTU pour la restructuration du plan de stationnement.

64 - Avenant à la convention de mandat à la SAEM «le Corum» pour la réalisation des travaux de réfection des désordres ayant affecté le Corum lors des précipitations du 22 septembre 1993.

65 - Avenant au contrat du chargé de mission auprès du Conseil en gestion.

66 - Modification de fonction et revalorisation du salaire du Chef Cuisinier affecté à la Cuisine centrale.

67 - Révision du contrat du poste de juriste affecté à la Direction des Affaires Juridiques et Contentieuses.

68 - Avenant à la convention du 29 mars 1995 entre la Ville et M. Palahi exploitant de l'activité de location de barques sur le Lez.

69 - Fermeture du centre de loisirs maternel Chaptal. Conventonnement du centre de loisirs Paul Valéry avec l'association de soutien aux travailleurs migrants, et extension à 7 places supplémentaires des centres de loisirs maternels le Caracol.

70 - Signature de conventions entre la Ville et le Conseil Régional, et la Ville et les lycées, pour l'utilisation du gymnase Gambardella av. Clémenceau.

71 - Adaptation du gymnase Lou Clapas (en construction au stade de la Mosson) pour la pratique de la GRS.

72 - Attribution de subventions diverses à des clubs sportifs :
• 10 000 Frs MUC Canoë Kayak
• 15 000 Frs MUC Athlétisme
• 5 000 Frs Tennis Club de Montpellier
• 2 000 Frs F.C. Figuerolles/Gély.

73 - Appels d'offres ouverts pour l'achat de fournitures matérielles et matériels divers.

74 à 75 - Avenants de transfert de raison sociale, Escoffier Pneus, titulaire du marché de «pneumatiques», est devenu Vulco Sud : la Société de Mont-Carmel titulaire du marché de vêtements de travail est rachetée par VIPS.

76 - La Ville émet un avis défavorable au projet d'arrêté préfectoral concernant la collecte et le traitement des eaux usées dans l'agglomération, en l'absence de toute mention relative aux procédures à mettre en oeuvre pour le bon aboutissement du projet du District auquel la Ville est particulièrement attachée.

77 - Avenant au marché n° 300-84-1-6 avec la SOGEA pour les travaux de desserte eau-assainissement du domaine de Méric.

78 - Appel d'offres ouvert pour le dévoiement des réseaux dans le cadre de l'aménagement du carrefour de la Lyre.

79 - Appel d'offres ouvert pour la réalisation de travaux de protection du réservoir d'eau potable de Montmaur.

80 - Avenant au marché avec la SMN pour la collecte des déchets ménagers et le nettoyage général de la Ville.

81 à 84 - Dénomination de voies

- quartier Croix d'Argerit : rue Léon Trotski, rue Rosa Luxemburg

- suppression de la place Dian Fossey (modification du promoteur)

- quartiers Montpellier-Centre : rue des Caupols

- quartiers Hauts de Massane : rue Daniel Mayer.

85 - Appel d'offres pour l'installation d'un auto-commutateur téléphonique au centre municipal Garosud, et le remplacement de l'auto-commutateur obsolète de l'Hôtel de Ville.

86 - Installation de relais de télécommunication sur deux châteaux d'eau de la Ville. Convention avec la SFR.

87 - Attribution d'une subvention de 60 000 F à l'Atelier Per-

manent d'Initiation à l'Environnement Urbain pour le fonctionnement du Centre de ressources Ville, Environnement, Patrimoine qui accueille 17 classes par an.

88 - Appel d'offres et demande de subventions pour la construction de l'école élémentaire Emile Combes.

89 - Appel d'offres pour le renouvellement du parc véhicules frigorifiques de la cuisine centrale.

90 - Convention entre la Ville et l'ASCEE 34 pour la fourniture de repas au Centre de loisirs de l'Équipement.

91 - Convention entre la Ville et le CCAS pour la mise en oeuvre du Plan Local d'Insertion par l'Économie.

VOEU DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LA DEFENSE DU PATRIMOINE NATIONAL

Les dispositions budgétaires proposées par le gouvernement pour le ministre de la culture sont profondément injustes pour les monuments historiques dont elles amputent d'un tiers les crédits des trois années à venir.

3 à 4 000 emplois sont menacés dans les métiers hautement qualifiés de la restauration.

Le projet de loi de finances pour 1997 proposé par le gouvernement brade notre patrimoine.

Des milliers de monuments sont menacés. Des savoirs faire séculaires risquent de disparaître.

Le Conseil Municipal de Montpellier, ville millénaire, sèmeur de cette situation et exige d'autres orientations.

Voeu voté à la majorité.

FISCALITÉ

Taxe d'habitation : Des milliers de contribuables pénalisés par l'Etat

De nombreux contribuables vont devoir payer des impôts locaux plus importants cette année, mais le Maire et le conseil municipal n'y sont pour rien. Explication avec Hélène Colas, adjointe aux finances.

Le Conseil Municipal s'est engagé à ne pas augmenter les impôts locaux au-delà de l'inflation, sur les 6 ans du mandat. Mais l'Etat a pris des mesures qui mènent à mal cet engagement. De nombreux contribuables vont voir leurs impôts augmenter de façon significative, sans que la collectivité locale n'en soit responsable. Jusqu'en 1995, en effet, un contribuable qui payait moins de 17 000 F d'impôts sur le revenu, bénéficiait d'un plafonnement sur la taxe d'habitation. L'année dernière, sur les 101 200 contribuables montpelliérains, 23 815, soit près de 24%, bénéficiaient de cet allègement.

Le Gouvernement, dans le cadre de la Loi de Finances votée par le Parlement pour 1996, a décidé de baisser et de geler ce plafond à 13 300 F. Plusieurs milliers de Montpelliérains vont être pénalisés par cette mesure. En effet, cette mesure a entraîné pour des milliers de contribuables des augmentations de la taxe d'habitation de 20, 30, 50 voire 80%.

Prenons un exemple :

Jusqu'en 1995 un contribuable célibataire, qui avait un revenu imposable de 93 600 F, payait 15 000 F d'impôts sur le revenu, et s'acquittait d'une taxe d'habitation de 4 000 F. Cette année il paiera 6 000 F, soit une augmentation de plus de 52%. Et ce du simple fait de l'abaissement du seuil de l'impôt sur le revenu de 17 000 à 13 300 F. A 15 000 F il ne bénéficie plus du plafonnement de sa taxe d'habitation.

Dès l'automne 1995 seuls les maires des Grandes Villes, avaient proposé de supprimer cette disposition dans le projet de loi de finances pour 1996. Ils n'ont malheureusement pas été entendus et risquent de voir leurs efforts de maîtrise de la fiscalité annulés par cette mesure. C'est ainsi que des décisions prises au niveau de l'Etat entraînent des augmentations des impôts locaux et le Maire qui est bien évidemment l'Élu interpellé dans ces cas-là, n'y est pour rien.

VOEU DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LE RENFORCEMENT DES EFFECTIFS DE LA POLICE NATIONALE

Depuis de nombreuses années, la Municipalité de Montpellier n'a cessé d'alerter les gouvernements successifs sur l'insuffisance des effectifs de Police d'Etat dans la Ville. Le 5 février 1993, grâce à la mobilisation de tous les Montpelliérains et de la Municipalité, Monsieur Paul Quilès, Ministre de l'Intérieur, attribua 83 policiers supplémentaires à notre agglomération. Nous avons pu lire dans la presse que l'effectif de Montpellier serait augmenté de 47 agents en 1996, mais n'avons à ce jour aucune assurance sur ce chiffre ni sur la date d'effet de ce renforcement.

D'autre part, d'après les organisations syndicales de policiers, certains départs à la retraite n'ayant pas été remplacés, cette augmentation ne serait que fictive et l'augmentation globale serait ridicule.

Cette situation devient insupportable.

Les dernières déclarations de Monsieur le Premier Ministre aux Maires des grandes villes, les assurant que leur souhait de voir renforcer la politique de pilotage était une priorité du Gouvernement, ne sont à ce jour pas suivies d'effets.

En conséquence, les élus de la Ville demandent que les effectifs des services de police de Montpellier soient notablement renforcés afin que les Montpelliérains puissent bénéficier, comme les habitants d'autres grandes villes de France, d'un service public adapté et suffisant.

Voeu voté à l'unanimité. Se sont abstenus : M. Barthez, Mme Litovsky, MM Dugrip, Ozil et Antonmattei.



Hélène Colas (debout), adjointe déléguée aux finances.

Au courrier

BIBLIOTHEQUE DES MALADES

"Au nom des malades, au nom du personnel bénévole de notre association, je voudrais vous exprimer notre reconnaissance pour la subvention que nous avons pu obtenir cette année.

Nous sommes très sensibles à l'intérêt que vous portez ainsi à la Bibliothèque des malades. Avec nos remerciements, veuillez agréer, Monsieur le Maire, nos sentiments respectueux."

La Présidente France FAISSAT

GUERRILLEROS

"Ce jour ayant été reçu par Monsieur Louis Pouget votre adjoint, qui m'a confirmé pour très bientôt l'inauguration de la plaque en souvenir des Guerrilleros et Déportés Espagnols à côté du Corum, je vous remercie au nom de tous les combattants espagnols et merci aussi au Conseil Municipal. Les jeunes générations se souviendront ainsi de ces 30 000 volontaires espagnols (environ) qui sont morts pour la France.

Je vous présente Monsieur le Maire, mes très sincères salutations et fait des vœux pour la continuation de l'entente Conseil Municipal et Conseil Général. A bientôt."

Enrique ESCOMES

UNIVERSITE SPORTIVE D'ETE

"L'Université Sportive d'Été et le stage de communication, organisés conjointement par l'Union Nationale des Clubs Universitaires et l'Union Syndicale des Journalistes Sportifs de France se sont tenus à Montpellier du 23 au 30 août 1996. Les marques de satisfaction qui nous reviennent concernent l'ensemble de l'organisation : travail, ambiance, convivialité, ainsi que conditions matérielles.

Je tiens à remercier particulièrement les partenaires institutionnels et les bénévoles dont vous faites partie qui ont su apporter les ingrédients indispensables à la réussite de notre organisation."

Daniel BONZOMS Président du C.O.L.U.S.E.

Vivement le tramway !

Clôture de la DUP

Les enquêtes préalables à la déclaration d'utilité publique de la première ligne de tramway du district de l'agglomération de Montpellier se sont déroulées du 16 septembre au 31 octobre 1996.

Les deux bureaux ouverts à Montpellier (Hôtel de Ville et Mairie annexe de la Paillade) ont reçu plusieurs centaines de visiteurs. Le bureau de l'hôtel de ville a même été ouvert un samedi matin pour permettre à ceux qui n'auraient pu venir aux heures d'ouverture habituelles de la mairie de rencontrer les commissaires enquêteurs.

Plus de 300 personnes ont donné leurs avis par courrier ou sur les registres mis à leur disposition dans ces bureaux. Les 3 commissaires enquêteurs, par ailleurs, ont reçu personnellement une centaine de personnes et ont pu recueillir directement leurs observations.

La commission d'enquête devrait rendre son rapport mi décembre. Si son avis est favorable, comme nous l'espérons, la déclaration d'utilité publique, qui doit être signée par le Préfet du Département, pourrait intervenir au cours du 1er trimestre 1997.

Une exposition au Pavillon de l'hôtel de ville

Comme promis par Georges Frêche, une exposition permanente sur le tramway, régulièrement mise à jour pour tenir compte de l'avancement de cet important projet, sera prochainement mise en place. Elle ouvrira ses portes début décembre au Pavillon de l'hôtel de ville.

Matériel roulant

L'appel d'offres international, lancé par Montpellier District pour la fabrication des 28 rames nécessaires, a permis d'enregistrer

les candidatures des principales entreprises susceptibles d'y répondre. Les dossiers sont actuellement en cours d'étude à la SMTU, au sein de l'équipe du tramway, et le choix interviendra courant du 1er trimestre 1997. Une maquette du matériel retenu sera alors exposée en attendant les premiers essais, en réel, qui auront lieu en 1999.

Le centre de maintenance

Le Conseil de District du 11 octobre 1996 a attribué la maîtrise d'œuvre du centre de maintenance de la Paillade au groupement d'architectes Cusy Maraval (mandataires), Nebout, Olives, Recalde, Trouvin Ingénierie, Agence TER.

Ce centre sera construit sur un terrain situé dans le secteur Est du quartier, au Sud de la rue Sainte-Barbe. Il rassemblera un ensemble d'équipements qui permettront de répondre à différents besoins : entretien des rames, nettoyage, maintenance des installations fixes (équipements de voies et de lignes aériennes), stockage de différents matériels... Véritable «cœur» de la première ligne de tramway le centre de maintenance de la Paillade accueillera aussi le poste de commande centralisé qui assurera l'exploitation de la ligne de tramway, la gestion de l'énergie ainsi que l'exploitation du réseau d'autobus (90 autobus seront remisés et entretenus au centre de maintenance de la Paillade, en remplacement de l'ancien dépôt de Gimel qui sera fermé à terme).

En l'an 2000, à Montpellier, on se déplacera librement...



Vivement le tramway!

MONTPELLIER PRIMÉE POUR LE PROJET DE TRAMWAY

La Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports (FNAUT) a tenu son congrès national à Montpellier durant le week-end du 11 novembre. Abordant le problème des déplacements dans les zones urbaines, la Fédération a attribué son prix "orange" aux agglomérations de Montpellier et Orléans "pour leur décision courageuse et réaliste de construire un réseau de tramway, décision qui tranche avec l'immobilisme trop souvent observé ailleurs..."



Le centre de Maintenance de La Paillade, véritable «cœur» de la première ligne de tramway



EUGENE MARSOLLIER

Conciliateur de quartier

voile, nommé par le Premier Président de la Cour d'Appel de Montpellier, il présente toutes les garanties d'impartialité et de discrétion.

Son intervention, gratuite, ne demande aucune formalité.

Un conciliateur de quartier peut traiter de nombreuses affaires, toujours entre particuliers : problème de mitoyenneté, conflit de voisinage, querelle de famille, désaccord entre un fournisseur et un client, contestation d'une facture... la liste n'est pas exhaustive.

Le rôle du conciliateur est d'écouter les deux parties et de rechercher un terrain d'enten-

te. Lorsqu'un compromis respectant les intérêts du plaignant et ceux de son adversaire est trouvé, le conciliateur établit un constat écrit qui est signé par les deux parties.

Le juge d'instance peut, à la demande, donner force exécutoire à ce constat.

Eugène Marsollier
Permanence les 1er et 3ème lundis de chaque mois de 9h à 12h à la Maison pour Tous Boris Vian, rue de l'Amethyste
Tél. Fax 04.67.64.64.34

LAURIERS

La ville reçoit le premier prix (en France) pour son action en faveur du commerce au centre ville

La Ville de Montpellier vient de recevoir le prix du «Centre Ville 96» décerné par PROCOS, premier organisme du commerce spécialisé, qui regroupe les plus grands réseaux français des commerces franchisés.

Deux autres villes étaient nommées pour ce prix, Caen et Dijon. Montpellier l'a emporté pour «sa politique d'aménagement urbain mise en oeuvre sur 5 ans, et ayant des incidences significatives pour le commerce du Centre-ville»

Cinq éléments ont été mis en avant :

L'importance du plateau piétonnier. Le réseau de parkings.

La construction au coeur de la ville de l'Opéra-Palais des Congrès, Le Corum. Le lancement du projet de tramway. La politique de ravalement des façades.

Ce prix a été remis devant 700 personnes, le 7 novembre à Paris à Marie Francalanci, Conseillère Municipale déléguée représentant Georges Frêche, membre de la Chambre de Commerce et d'Industrie, par Marc Goguet, Président du PROCOS.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Les personnes remplissant les conditions requises pour être électeurs, qui ne sont pas inscrites sur une liste électorale de la ville de Montpellier ou qui ont changé de domicile, doivent demander leur inscription dès maintenant et jusqu'au mardi 31 décembre 1996, dernier délai.

Cette démarche peut se faire à la mairie du Polygone ou dans les mairies annexes de la ville. Il faut signaler que les mairies annexes seront toutes fermées du 23 au 31 décembre inclus.

Il est rappelé que toute personne demandant une inscription ou un changement d'adresse dans la commune devra présenter une carte d'identité ou un passeport et un justificatif officiel de l'adresse à Montpellier.



MARCHE AUX PUCES

Les heures de vente des tickets permettant l'accès au marché aux puces dominical de l'Espace Mosson sont fixées depuis octobre :

Tous les mercredis de 9 heures à 14 heures, (en remplacement du mardi, de 9 h à 12 h, et du jeudi, de 12 h à 14 h) Ces nouveaux horaires devraient faciliter l'obtention des tickets à tous ceux qui travaillent.

Il est rappelé que le prix des places est de : 110 francs avec véhicule 60 francs sans véhicule Une pièce justifiant de son identité doit être présentée lors de l'achat de la place.

ANTIGONE

Passage Hermès : un succès

Depuis l'inauguration, en juillet dernier du passage HERMES, qui permet de relier Antigone à la Place de la Comédie, en passant par le passage surveillé du Polygone, la fréquentation enregistrée chaque soir par le personnel de surveillance est en constante progression.

Il peut paraître intéressant de souligner que pour la période du mois d'octobre, 8 513 personnes ont emprunté le passage HERMES entre 23 h et 1 h du matin. Avis aux noctambules...

Ils n'étaient d'ailleurs que 1 446 à emprunter entre 7 h et 8 h du matin...



POUR LA 2ÈME MOITIÉ DU MOIS D'AOÛT : 18 256 personnes

POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE : 24 389 personnes

POUR LE MOIS D'OCTOBRE : 29 484 personnes.

En l'absence "plus que regrettée" de M. Pasquini, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, Montpellier a accueilli du 25 au 27 octobre, les 3000 congressistes du XXII^e congrès de la FNACA



Une impressionnante forêt de drapeaux représentant tous les départements de France a précédé le cortège dans les rues de Montpellier.

Une vue de la tribune officielle lors du congrès

© Actualités Photographiques Parisiennes

Les principales décisions de la commission revendicative du XXII^e congrès

Envoi d'un télégramme de protestation au Président de la République et au Premier ministre pour s'élever contre l'absence au XXII^e Congrès de la FNACA, du ministre délégué aux Anciens Combattants et Victimes de Guerre
 Regret du Congrès National que le gouvernement n'ait tenu aucun compte des emplois qui pourraient être libérés, si la retraite professionnelle avant 60 ans était accordée.
 Reconnaissance de l'état de guerre. Ne plus parler "d'événement d'Algérie"

Contact pour de plus amples renseignements sur le Congrès: Fédération des Anciens Combattants d'Algérie-Tunisie-Maroc 04 67 64 05 72.

Georges Frêche et Serge Fleurence, Maire Adjoint, ont apporté leur soutien et celui de la Ville aux congressistes



Lors du défilé on reconnaît de gauche à droite : Serge Fleurence Maire adjoint de Montpellier, le Sénateur André Vezinhet, le Sénateur Pages, Yves Darmanin vice-président délégué de la FNACA, Georges Frêche Maire de Montpellier, Wladyslas Marek Président de la FNACA, Mme Pierrette Soulas et M Colombier député

Montpellier Notre Ville

Danse

SAMEDI 28 DÉCEMBRE A 20H30

DIMANCHE 29 DÉCEMBRE A 17H

OPERA BERLIOZ- LE CORUM

Ballet du Rhin

Une Sylphide très en pointes

Pun des plus grands danseurs danois de ces dernières décennies, Peter Schaufuss, a monté en 1979 sa propre version de la Sylphide pour l'English National Ballet. C'est cette production que Jean-Paul Gravier le directeur du Ballet du Rhin a choisi de monter et qui sera présentée au Corum les 28 et 29 décembre.

Un peu d'histoire pour apprécier la Sylphide version Schaufuss dans la tradition de Bournonville

En 1827, la célèbre ballerine Marie Taglioni fait ses débuts à l'Opéra de Paris. Ce même été, Victor Hugo écrit son drame historique Cromwell, dont la préface devient le manifeste du romantisme français.

Le romantisme fond alors sur Paris et s'empare de la peinture, de la musique, de la littérature et du théâtre. Dans le ballet, il ne fera une percée décisive que quelques années plus tard, c'est-à-dire en 1832 lors de la création de La Sylphide à l'Opéra de Paris.

Avant cette date la danse stagnait dans des sujets mythologiques et allégoriques. Avec le souffle romantique le ballet français renaît et retrouve ses forces, sa vigueur et sa popularité.

Fille de son père, Marie Taglioni est l'une des deux plus grandes danseuses de son époque, l'autre étant Fanny Elssler. Elle exerce sur le public une fascination par sa façon de danser et surtout par son brio à danser sur pointes. Tous les ingrédients de la sauce romantique sont présent dans La Sylphide : un héros, James torturé, clivé entre le réel et l'imaginaire, une créature diaphane vivant dans un monde étheré qui meurt dès qu'elle quitte le monde de l'imaginaire et aborde délicatement le monde de la sensualité humaine. Un vieux château très écossais, un lac peuplé de jeunes filles en tutus de gaze, une sorcière, un théâtre. Rien, il ne manque rien au décor, aux personnages. L'histoire peut démarquer se sera un vrai (mélo)drame, où se jouera l'amour, la mort, la jalousie...

Le succès de La Sylphide est immédiat. On court de toute l'Europe pour applaudir le ballet.

Parmi les spectateurs, un soir de mai 1834, Auguste Bournonville, danseur et chorégraphe créateur d'un style classique très affirmé pour le ballet danois.

Bournonville achète un exemplaire du livret de La Sylphide et produit le ballet deux ans plus tard à Copenhague. Il dansera le rôle de James.

Depuis cette date les deux Sylphides furent rivales presque mortelles

La Sylphide danoise dut attendre 1953 pour triompher pour la première fois sur une scène parisienne avec Grand Ballet du Marquis de Cuevas.

Peter Schaufuss s'est attaché à reconstituer le plus fidèlement possible la chorégraphie de Bournonville altérée au fil des années.

Peter Schaufuss a retrouvé des pages inédites de la partition musicale qui lui ont permis de créer près de 25 minutes de danses nouvelles dont une très belle variation lente pour James au 1er acte, une variation pour La Sylphide au 2ème acte, un délicieux pas de huit écossais et un divertissement pour trois sylphides en ouverture du dernier tableau.

A vos pointes ! Prêts ? Rêvez !...



Opéra

24, 26, 27 DÉCEMBRE A 20H - 29 DÉCEMBRE A 15H

OPERA COMEDIE

Monsieur Offenbach restera chez lui à l'opéra-comédie pour les fêtes

Le jeune Offenbach avait l'art de chiffonner très vite et très bien de courts ouvrages en un acte où il mêlait sa férocité et sa verve musicale.

Véronique Richard à la demande d'Henri Maier a choisi de monter deux de ces oeuvres vives : *Choufleuri restera chez lui* et *Mesdames de la Halle*.

Le duc de Morny, demi-frère et ministre de Napoléon III, était intime avec Halevy, l'un des librettistes favoris d'Offenbach et raffolait du compositeur. Par jeu, il devint le librettiste, sous le pseudonyme de Saint-Rémy, de *Monsieur Choufleuri restera chez lui*. La première de l'Opérette fut donnée le 3 mai 1861 au Palais Bourbon et présentée au public le 14 septembre.

Monsieur Choufleuri est une critique amusée des ridicules et des prétentions des milieux bourgeois par un membre des sphères du pouvoir et une charge féroce du grand Opéra «à l'italienne» représenté par Bellini. *Mesdames de la Halle*, date de 1858, c'est une parodie des mélodrames si populaires à l'époque et dont l'intrigue, si compliquée défie toute tentative de résumé. Les deux dames de la halle, la Madou et Beurrefondue adorent le joli cuisinier Croute-au-Pôt qui aime la fruitière Ciboulette, or Ciboulette est une enfant trouvée... Or la Madou et Beurrefondue ont jadis dans une jeunesse un peu folle abandonné une fille... Vous avez trouvé ? Pas du tout, Ciboulette est la fille d'une autre dame Poiretapée. Ne vous laissez pas impressionner par l'intrigue, il suffit de s'abandonner à la musique et au comique de situation. Comique renforcé, car le rôle des deux dames est tenu par deux hommes. Fredonnez la valse chantée par Ciboulette avant d'entonner le grand air du tambour major Raffafia.

Quarante-deux ans avant la *Louise* de Carpentier, cette oeuvre reproduit les cris de Paris et de ses marchands au carreau des Halles. Mieux que Lecocq ou Reynaldo Hahn, Offenbach sait restituer la confusion pittoresque du marché.

Véronique Richard a choisi de lier les deux ouvrages par un superbe cancan réglé par Michel Arène. Dans la fosse l'Orchestre Philharmonique de Montpellier Languedoc-Roussillon sous la baguette de Jérôme Pillement. Un esprit de champagne pour finir l'année 1996...



THEATRE

Aly My cafe
18 décembre
Cie Teatro Vivo (troupe guatemaltèque)
Théâtre J. Vilar - 21h

Tissus de rêve
10 et 11 janvier
Michael Glück - Michèle Heydorff
Théâtre J. Vilar - 21h

J'aime bien vivre à Paris, mais parfois non
10 et 14 décembre
de Georges Fercé par le Théâtre du JE (TQM)
Salle Renaissance - 21h

Emilie Trienta (Paul Valéry)
12 et 14 décembre
Récital de poésies par le Théâtre du JE (TQM)
Salle Renaissance - 19h

Proses (Italo Calvino)
10 et 11 décembre
Cabinet de lecture par le Théâtre du JE (TQM)
Salle Renaissance - 19h

Qui de neuf sur la guerre (M. Bober)
4 et 12 décembre
Théâtre des 13 Vents - Grammont
(20h45 - Merc et jeudi à 19h - Dim à 18h - relâché le lundi)

DANSE

M et O. Mulleras / P. Banton
13 décembre
CEO 5 à 7, La Popaline Incidence Artiste
Théâtre Jean Vilar - 21h

Ballet du Rhin - La Sylphide
28 décembre - 20h30
29 décembre - 17h
Opéra Béraoz - La Corum

OPERA

Monsieur Offenbach restera chez lui
24, 26 et 27 décembre - 20h
29 décembre - 15h
Opéra Comédie

CONCERT

Juliette
9 et 10 janvier
Théâtre des 13 Vents - Grammont - 21h

Sting
22 décembre
Zénith - 21h

MUSIQUE

Béraoz - Scriabin
13 décembre - 20h30
15 décembre - 10h45
Orchestre Philharmonique
Montpellier L.R.
dirigé par D. Kakhidze,
Gueynard Fréoline, alto
Opéra Béraoz - La Corum

Chants et danses des deux Amériques
1er janvier - 17h
Concert du Neveu An
Orchestre Philharmonique
Montpellier L.R.
dirigé par Enrique Diemeche
Opéra Béraoz - La Corum

Beethoven
8 janvier - 20h30
12 janvier - 17h
Orchestre Philharmonique
Montpellier L.R.
dirigé par F. Leyer,
Mara Joao Pires, piano
Opéra Béraoz - La Corum

Concert Hajdu
15 décembre - 17h30
"Maison in tempo bello"
par la chorale de Sète orchestre
du Festival de Valpurga
Notre-Dame-des-Tables

CIRQUE

Le cirque de Moscou sur glace
11 et 15 décembre
Zénith - 21h

4-12 DÉCEMBRE THEATRE DE GRAMMONT

Quoi de neuf sur la guerre ?

il a été successivement tailleur, potier, éducateur, assistant de François Truffaut, réalisateur de télévision récompensé en 1991 par le grand prix SCAM, pour l'ensemble de son oeuvre : Robert Bober a surtout été un petit garçon juif de 11 ans en 1942 lors de la rafle du Vel d'Hiv. Ce n'est qu'en 1994, qu'il écrit son premier roman publié aux éditions POL "Quoi de neuf sur la guerre ?" Aujourd'hui, Charles Tordjman, directeur du Théâtre de la Manufacture Centre Dramatique National de Nancy-Lorraine a choisi des extraits du livre de Bober, qu'il a mis en scène dans un théâtre de plain-pied servi par un acteur unique François Clavier.

Charles Tordjman a souhaité mettre en scène quelques fragments du roman de Robert Bober. Par devoir de mémoire. Pour garder des traces de ce qui ne devrait jamais disparaître. Par devoir de transmission. Pour faire entendre ces histoires simples où la vie, celle du travail, celle de l'amour, celle du souci pour leur avenir, est là comme une dé qui protège de l'imaginable barbare. "Quoi de neuf sur la guerre ?" est avant tout un hommage aux vivants, à leur courage.

Charles Tordjman a souhaité mettre en scène quelques fragments du roman de Robert Bober. Par devoir de mémoire. Pour garder des traces de ce qui ne devrait jamais disparaître. Par devoir de transmission. Pour faire entendre ces histoires simples où la vie, celle du travail, celle de l'amour, celle du souci pour leur avenir, est là comme une dé qui protège de l'imaginable barbare. "Quoi de neuf sur la guerre ?" est avant tout un hommage aux vivants, à leur courage.



20 ET 21 DECEMBRE - GRAMMONT
10 ET 11 JANVIER - THEATRE JEAN VILAR

Tisseurs de rêves

Studio de répétition de Grammont en cette fin d'automne... Sur le parquet de bois qui brille doucement, Jean expire : "J'aurai tout manqué même ma mort...vous souvient-il du soir où Christian vous parla sous le balcon? eh bien toute ma vie est là, Pendant que je restais en bas dans l'ombre noire, d'autres montaient cueillir le baiser de la gloire!"

Jean joue le rôle de Cyrano avec panache. Avec ses 12 compagnons, il y en a un il n'avait jamais fait de théâtre et n'y pensait certainement pas. Jean et ses partenaires participent à une aventure à facettes menée par le Théâtre des Treize Vents et mise en scène par Michèle Heydorff avec la complicité de l'écrivain Michaël Glück. Michèle Heydorff avait conçu, il y a quelques années un projet de création théâtrale avec la population de l'étang de Thau à Sète. Joli projet, mais Michèle Heydorff se retrouva seule, sans équipe structurante. Le projet coule...

"Quand Jacques Niche et Jean Lebeau m'ont demandé ce que j'aimerais créer avec le Centre Dramatique, j'ai retrouvé le désir de travailler avec des gens qui n'avaient jamais fait de théâtre et qui seraient en situation d'insertion professionnelle. Pour mener à bien un tel projet il fallait des moyens et surtout une équipe qui assure l'accompagnement social des gens. Toute l'équipe du Centre dramatique s'est immédiatement mobilisée sur le projet."

Michèle Heydorff se rend à Strasbourg auprès d'Armand Gatti qui même depuis quelques années, un travail théâtral avec des populations en difficulté. Puis elle se rend à Muhlouse suivre le projet d'Isabelle Marie qui travaille sur la mémoire d'un quartier en mêlant l'histoire de plusieurs générations.

"Tous ces travaux étaient intéressants mais ne correspondaient pas vraiment à mon désir de faire. J'ai donc mûri le projet. Je savais que je ne voulais pas travailler avec un texte déjà écrit. Je voulais prendre le temps d'écouter mes acteurs et construire avec eux."

Dans un premier temps nous avons travaillé avec une association de réinsertion qui a sélectionné une vingtaine de jeunes. Ces jeunes nous les avons écouté avec Michael Glück. Nous en avons enfin retenu une douzaine et l'aventure a démarré un soir d'avril 1996...

Les jeunes participants ont un statut de CES pendant un an et doivent parallèlement développer un projet de vie.

Depuis le mois d'avril, ils travaillent donc dans les différents ateliers montés par Michèle Heydorff et son équipe : du kung-fu pour le corps et la maîtrise de la violence, de la dramaturgie avec Jean-Michel Vives, et participent activement à l'atelier d'écriture de Michaël Glück.

Celui-ci sous forme ludique les amène à parler d'eux, à écrire. Rapidement le thème du rêve s'impose car comme le disait Pasolini : "La vérité n'est pas dans un seul rêve, mais dans une multitude de rêves."

De ces récits, de ses écrits où rède la mort, l'amour, la solitude, le désir de vivre, d'être heureux, de réussir, Michaël Glück en a fait un texte superbe pendant l'été.

A la rentrée Michèle Heydorff mets en vie le texte de Glück que se réapproprient les jeunes comédiens. Ils se glissent doucement dans des personnages qu'ils ont inventé et qui leur ressemblent tellement.

Ensemble ils tissent leurs rêves et nous invitent à les partager.

Jean Pierre-Maritchu-Jean-Tony-Yves-Abdelmajid-Mustapha-Lakdar-Bahma-Christelle-Latifà-Barbara : la troupe des "Tisseurs de rêves" avec Michèle Heydorff.

Théâtre



DIMANCHE 22 DÉCEMBRE A 21H - ZÉNITH

Mister Sting

depuis qu'il a commencé à travailler avec des jazzmen, Sting, à chaque nouvel album découvre de nouveaux horizons. Finie la période rock, oubliée la richesse clinquante de la world music, Sting fait aujourd'hui place à la sagesse. Mercury Falling son dernier album est un voyage en profondeur dans un univers de compositions poétiques, intimistes, aux rythmes lents et aux mélodies toutes en douceur. Sting est un homme de scène accompli, on pourrait même dire une bête et chacun de ses concerts est un moment exceptionnel. Pour le public français Sting a même composé une chanson en français Charming mister Sting.

Musique

Créée en 1989 par la Ville de Montpellier et le District, la 5ème compilation Montpellier Rock vient de sortir. Elle consacre quatre groupes de Montpellier qui depuis quelques temps apportent un son nouveau sur la scène montpelliéraine et même, pour certains, dans de grands festivals. Les lauréats 1996 sont Otis Wood (Florian Brinker, Philippe Gaubert, Ludovic Séverac) vainqueur au printemps dernier d'un tremplin toulousain et qui vient de sortir un CD de cinq titres au son très pop. Le groupe Boss-Phobie donne dans le rap dance et s'est fait remarquer par Jean-Louis Fouquier qui l'a programmé aux Francofolies 97. Le troisième groupe Rinocerose composé de deux anciens des Maracas, invente une savante techno. La bassiste du groupe est doublement lauréate puisqu'elle participe au trio punk-rock au féminin Moonstruck le quatrième groupe de la compil 96. La compil Montpellier Rock en proposant à la jeune création musicale montpelliéraine -pas seulement rock- de réaliser un CD est un formidable marche-pied promotionnel. Certains lauréats des précédentes éditions : Shai no Shai, Zwap, Design ont déjà signé avec des grands labels. D'autres ont continué de faire des disques en production régionale : Fit Band, l'Effet Papillon, Electric Buttock, les Faunes. Chaque groupe lauréat reçoit 500 mini-CD qui seront destinés uniquement à sa propre promotion. La scène rock montpelliéraine particulièrement dynamique et inventive entend bien se faire entendre.



DIMANCHE 22 DÉCEMBRE 21H - ZÉNITH
5ème Compilation Montpellier Rock



Juliette l'irrésistible

9-10 JANVIER 21H • THEATRE DES TREIZE VENTS

pour Juliette les hommes ne sont pas forcément des Roméo, tant s'en faut... Elle courtise en rimes les machos pour mieux les briser entre deux vers assassins et craquer sur leur tendresse révélée. Juliette est un phénomène de la chanson française. Plutôt petite, la voilà grande, plutôt enveloppée, la voilà voluptueuse. En smoking noir voilé aux hommes ou en robe qui tourne au décolleté vertigineux, Juliette avance dans la chanson à pas mutins. Sur scène, elle chante les femmes grandioses, les bonheurs trop beaux pour être vrais, les nostalgies fulgurantes et des énormités savoureuses d'une voix forte où la gouaille le dispute à l'émotion. Elle pose avec drôlerie et bouge gravement. Sous la dérision et l'emphase affichée, le sérieux de l'artisane. Elle cisèle les mots, polit ses verbes, et compose des musiques qui ne sont pas des refrains chiches.

Exposition

19 DÉCEMBRE 96 - 10 FÉVRIER 97
Exposition XXème siècle

L'exposition organisée au Pavillon du Musée Fabre ne se veut pas une rétrospective complète sur les idées et les mouvements artistiques qui ont marqué le XXème siècle. Il s'agit plutôt de proposer au public un nouvel éclairage de la collection en fonds propre du Musée Fabre, enrichie pour l'occasion de prêts accordés tant par le domaine privé (la magnifique collection Piet Moget), que par le domaine public (Fonds Régional d'Art Contemporain du Languedoc Roussillon, Musée National d'Art Moderne). L'Association des Amis du Musée Fabre a également permis d'enrichir la collection présentée. De "La nature morte aux couteaux noirs" de Matisse, datée de 1896, à la "Tabula" de Simon Hantai, cette rétrospective XXème siècle propose ainsi au public une soixantaine d'oeuvres présentées dans les meilleures conditions. La plupart des tableaux modernes ont été réencadrés et restaurés sous la direction du Service de Restauration des Musées de Versailles et par les soins du Centre Régional de Restauration à Bourget Montreuil, situé à Marseille. A cette occasion, les dessins de Matisse ainsi que "Jazz", le magnifique livre offert par l'artiste lui-même au Musée, en 1948, et illustré d'images éblouissantes, seront présentés... Pour permettre au public de mieux appréhender cet accrochage, le Musée Fabre édite, sous forme d'un guide des collections, un catalogue reproduisant l'iconographie des oeuvres accompagné, pour chacune d'elles, d'un commentaire historique et stylistique.

Pavillon du Musée Fabre
Du mardi au dimanche (10h - 19h)
Tél : 04 67 66 13 46



"Les Cavaliers" Amadeo de Souza-Cardoso
Huile sur toile 100x100 cm
Prêt du Musée National d'Art Moderne, Paris



"Mediterranée" Geer van Velde - Huile sur toile 115x146 cm
Collection Famille Moget, Sigean

ATELIER D'ENFANTS

Pour les 6-12 ans et les 14-17 ans, le Musée Fabre met en place, à partir de ce mois de décembre, un atelier d'expression plastique encadré par deux praticiens diplômés de l'École Régionale des Beaux Arts de Montpellier. Une initiative qui permettra aux plus jeunes de se familiariser avec l'art moderne et contemporain, mais aussi avec l'ensemble des collections du Musée Fabre, de la Renaissance aux XIXème siècle.

CONFÉRENCES SUR L'ART

La première séance de conférence sur l'art moderne, organisée par le Musée à la Salle Publique, aura lieu le 16 décembre. Elle sera consacrée à Crochet et suivie par la projection du film de Jean-Paul Frenay sur "L'organe du miracle". Ces conférences auront lieu deux fois par mois.

CINEMA

John Ford For ever - Hommage à John Ford
10 et 13 décembre
Médiathèque F. Fellini - Salle J. Vigo
(16h et 18h - entrée libre adhérents)

Rainer Werner Fassbinder
Le spectacle inimitable
17 et 20 décembre
Médiathèque F. Fellini - Salle J. Vigo
(16h et 18h - entrée libre adhérents)

CONFERENCE

Bistrot des Ethnologues
17 décembre
Maurice Bloch : les ambiguïtés de l'écologie, la forêt et les hommes à Madagascar
au JAM - 20h30

FOIRE

5ème Foire aux Sautons
7 - 8 décembre
Carré Sainte-Anne
(9h à 19h)



ENFANT

La vidéo des enfants
11 et 28 décembre
Médiathèque F. Fellini - Salle O. Velles
(des merc et sam à 14h et 16h)
Séance supplémentaire le jeudi
26 décembre - 14h et 16h

LIVRE

Deux auteurs en quête du corps

Régine Databel et Jacques Serra ont accepté d'offrir un texte sur le corps à l'association Via Voltaire. Cette association propose l'ouverture, en partenariat avec Languedoc-Muhalité, d'un lieu ressource où serait pris en compte ce que les structures traditionnelles ne peuvent pas toujours assurer : l'écoute des besoins du doct et en deça du diagnostic et du traitement des maladies graves. Ce livre qui vient de paraître et dont le produit des ventes servira à ce que le projet de via voltaire aboutisse, célèbre le corps. Corps humain qui exprime et s'exprime et que la littérature donne à sentir, à penser.

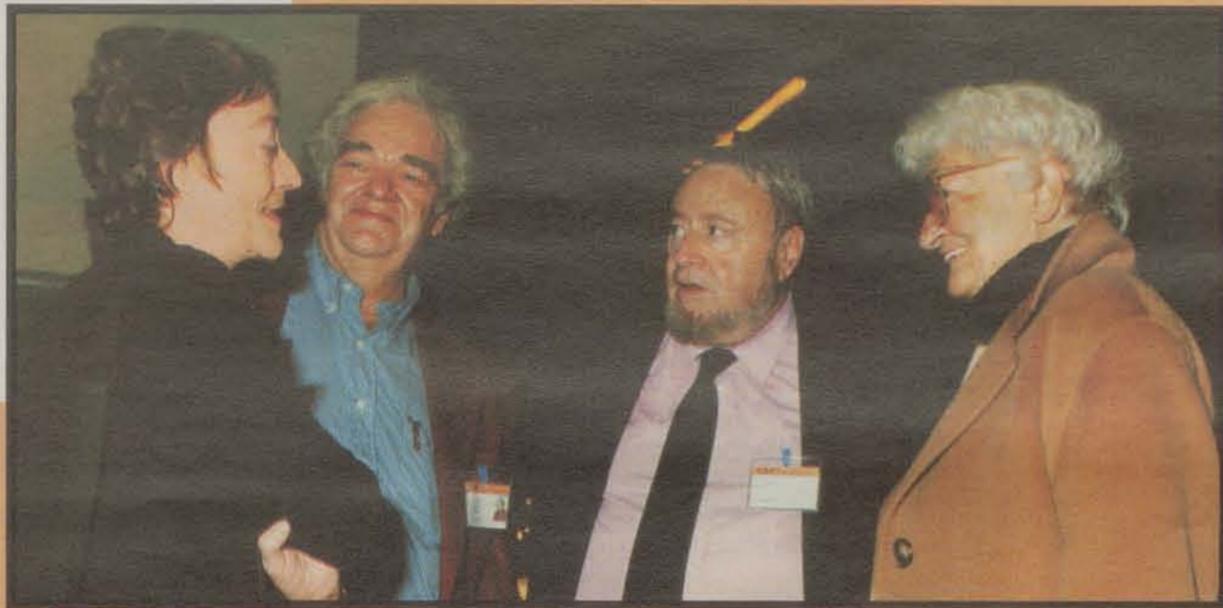
"Blason d'un corps masculin" de Régine Databel est la réorganisation, faite, par l'auteur, de passages sur le corps, de son roman "La Verminoteur", publié chez Gallimard. Régine Databel a reconstitué ses textes pour dessiner le corps, un corps offert au lecteur à travers des blasons, cette forme littéraire avec ses descriptions métaphoriques qui procurent une sensation de réalité, de légèreté et de sublime, une oeuvre d'antonomastique innovatrice.

Jacques Serra dans "Esprit de Corps" entraîne le lecteur dans une oration où les corps peints vont et là sans regard. Il s'agit bien de corps vivants sous la petite musique du discours.

Renseignements :
Via Voltaire
Tél. 04 67 60 84 80

L'union passionnée du plaisir et de l'intelligence

faire le bilan du 18ème Festival International du Cinéma Méditerranéen Montpellier ce n'est pas seulement aligner des chiffres de fréquentation du public, du nombre de films projetés, ou faire la liste des réalisateurs, acteurs et techniciens du cinéma présents, c'est aussi et surtout rendre compte d'un événement exceptionnel qui s'est passé du 25 octobre au 3 novembre au Corum du Montpellier : le mariage éclatant et passionnel du plaisir et de l'intelligence. Voir des films et mieux les comprendre. Parmi l'équipe du Festival, deux pionniers légendaires du cinéma de qualité à Montpellier : Pierre Pitiot, Directeur Général du Festival et Henri Talvat, Président du Festival.



Retrouvailles très émouvantes d'Annie Girardot et Suso Cecchi d'Amico la scénariste de Visconti en présence d'Henri Talvat et de Pierre PITIOT directeur Général du Festival

PIERRE PITIOT Aiguiser l'oeil et l'esprit du spectateur

Votre sentiment face au succès de la 18ème édition du Festival International du Cinéma Méditerranéen à Montpellier ?

Une grande fatigue et un grand bonheur. C'est vrai qu'il y a eu une jolie progression cette année. Le Festival a accueilli 72 281 spectateurs soit 20% de plus que l'an dernier. Il faut noter, et cela me fait personnellement très plaisir, la réponse des jeunes. Nous avons vendu 60% de plus de «pass jeune». Il est vrai que nous avons voulu avec la Ville et le District que les prix d'abonnement soient particulièrement attractifs. Quel plaisir de voir les salles du Corum constamment pleines ! Qu'il s'agisse de la grande rétrospective sur Luchino Visconti ou les hommages que nous avons rendus cette année à des réalisateurs majeurs, mais moins connus du grand public. Et je pense particulièrement au cinéaste portugais Joao Cesar Monteiro, au documentariste arménien Artavazd Pelichian. Gros succès aussi pour les six films du marseillais Robert Guediguian qui nous fit l'honneur d'être membre du jury. Ce succès on le retrouve aussi auprès des professionnels du cinéma : distributeurs, producteurs, représentants des chaînes de télévision qui savent désormais qu'au Festival de Montpellier, ils peuvent découvrir des films. Le public nous a fait une belle réponse au travail préparatoire de toute l'équipe du Festival. C'est aussi une responsabilité pour les prochaines éditions.

Le but du Festival International du Cinéma Méditerranéen Montpellier de Montpellier est-il de promouvoir des films de qualité ?

Il ne faut pas poser le problème ainsi. Nous souhaitons essentiellement donner au public l'occasion de réfléchir sur ce qu'il regarde. C'est le contraire absolu de la consommation. C'est particulièrement important en ces années où l'abondance et le déferlement des images plongent les esprits les plus avertis dans la confusion. Le désir d'aiguiser l'oeil et l'esprit du spectateur. Ce n'est pas seulement, le but du Festival Méditerranéen de Montpellier, c'est celui depuis plus de 30 ans des ciné-clubs, tel le Jean Vigo et de tous les défenseurs du cinéma non commercial comme «les Rencontres» de Prades dans les Pyrénées-Orientales ou celles de Pézenas, «Confrontation» de Perpignan et «Itinérance» d'Alès.

On note cette année que les femmes ont tenu le devant de l'écran à Montpellier. Pourquoi ?

Indéniablement il est en train de se passer quelque chose en Méditerranée. De plus en plus de femmes prennent la caméra et filment avec talent. Il est donc tout à fait normal qu'elles soient remarquées et distinguées. C'est le cas cette année avec la réalisatrice Nadia Fares qui a remporté l'Antigone d'Or pour «Miel et Cendres», pour Ayelet Bargur pour «Coin bien tranquille» et pour Fanda Benlyazid qui a remporté la bourse d'aide au développement pour son projet de film «ruses de femmes». Je ne me hasarderai pas à parler d'une mise en scène au féminin. On peut cependant dire qu'elles filment autrement les rapports entre les personnages. Il y a plus de tendresse, d'affectivité, une plus grande justesse. Pour ma part, je respecte trop les femmes pour ne pas juger les oeuvres féminines avec le même esprit d'ouverture et de rigueur que je le ferais pour celles des machos de la Méditerranée !

HENRI TALVAT Un festival porteur d'espoir

quels sont pour vous les plus grands moments du 18ème Festival International du Cinéma Méditerranéen à Montpellier ?

Il y en a eu de nombreux. Tout d'abord le public, très jeune, très curieux, très impliqué. L'Ecole des Beaux-Arts, l'Université Paul Valéry y ont même suivi leurs cours dans le cadre du Festival. C'est la première fois. L'énorme succès de la rétrospective Visconti avec la fantastique présence de Suso Cecchi d'Amico, la scénariste de Visconti qui représente ce que le cinéma alors, a véhiculé de culture et de fédératif entre les acteurs et les metteurs en scène. La présence émouvante d'Annie Girardot qui nous a communiqué de manière intense ce que c'est que faire du cinéma, en particulier avec des géants comme Visconti. L'accueil chaleureux et reconnaissant du public à son égard. La présence de Monteiro, Pelichian et de Nicchetti avec qui on renoue avec le plaisir de la comédie italienne et que tous ont pu croiser au Corum, qui décidément est le lieu par excellence pour une telle manifestation vraiment populaire.

Le Festival remplit son rôle de découvreur de talent ?
Effectivement, le Festival du Cinéma Méditerranéen de Montpellier a permis que de nombreux films voient le jour grâce à la bourse d'aide, ou soient diffusés grâce aux Prix que nous avons créés en 1989. Chaque année lors des Festivals, mais surtout à Montpellier, nous visionnons plus d'une centaine de longs métrages et plus de 400 courts métrages. Tous ces films nouveaux nous sont confiés, un peu comme une bouteille à la mer. Le choix est rude et difficile. Pourtant à chaque édition nous découvrons et défendons l'existence, c'est-à-dire la diffusion, des films remarquables. C'est un devoir et un plaisir de défendre le cinéma méditerranéen trop souvent bien délaissé. L'Antigone d'Or que nous remettons chaque année à un réalisateur, est essentiellement destinée à l'aider à diffuser le film. Le banc d'essai que nous avons lancé, permet aux distributeurs, grâce à l'expression écrite du public, d'avoir un argumentaire pour promouvoir les films auprès d'autres publics. Nous voulons que le Festival soit celui de l'Espoir pour le cinéma et ceux qui le font.



En présence du réalisateur Italien Maurizio NICHETTI et de José Maria PRADO Directeur de la Filmathèque Espagnole (de g. à d. en arrière plan) Nadia FARES reçoit des mains d'Henri Talvat Président du Festival, l'Antigone d'Or pour son film «Miel et Cendres»

96/97 LA SAISON CULTE DU CINÉMA JEAN VIGO

Ils sont entrés un jour dans notre vie pour ne pas en sortir de sitôt. On s'y réfère, on les cite entre amis. On les revoit avec un plaisir toujours renouvelé, parfois seul, et souvent avec d'autres qui soudain deviennent si proches. Ils ont impressionné des générations, lancé des modes et éveillé la vocation de réalisateurs et d'acteurs. Ce sont les films cultes.

Le ciné-club Jean Vigo en propose une sélection totalement subjective car on ne peut offrir que ce que l'on aime vraiment.

- 12 décembre Blow up
- 19 décembre La Dame de Shanghai
- 9 janvier La Nuit du Chasseur
- 23 janvier Mean Streets
- 6 février Dr Folamour
- 20 février Laurence d'Arabie
- 6 mars Hôtel du Nord
- 20 mars La Comtesse aux pieds nus
- 27 mars Johnny Guitare
- 3 avril La Grande Course autour du monde

Les séances ont lieu le jeudi à 20h30, salle Rabelais (boulevard Sarraïl)

Renseignements :
Ciné-club Jean Vigo
Hôtel des Festivals
6 rue de la Vieille Aiguillerie
tél 04.67.66.36.36



PALMARÈS DU 18ÈME FESTIVAL INTERNATIONAL DE CINÉMA MÉDITERRANÉEN MONTPELLIER

Section long métrage

L'Antigone d'Or de la Ville de Montpellier est attribué à Nadia Fares pour son film Miel et Cendres Tunisie/Suisse 1996. Mention spéciale du jury pour Savi Gabizon pour Maladie d'amour en banlieue nord Israël.

Le prix Méditerranée doté par Air Littoral est attribué à Paolo Virzi pour Vacances d'août Italie 1996. Mention spéciale du jury pour Abdellatif Abdelhamid pour la montée de la pluie Syrie

Le prix du Public de Midi Libre/ Temps Libre est attribué à Paolo Virzi pour Vacances d'août Italie 1996.

Le prix du Jeune Public est attribué à Michel Such pour Oranges amères France 1996.

Section court métrage

Le grand prix du court métrage de la ville de Montpellier est attribué à deux films : Eli Khalifé, Alexandre Monnier pour le film Taxi service Liban/Suisse 1996 Udi Ben Arie pour le film La Relève Israël 1995.

Le prix Canal + est attribué à Costas Kapakas pour le film Le bâteau dans l'eau Grèce 1996.

Le prix France 3 Sud est attribué à Ayelet Bargur pour Un coin bien tranquille Israël 1996

Le prix du Public Titra est attribué à Udi Ben Arie pour le film La relève Israël 1996.